

RAPPORT D'ACTIVITE 2011 et ORIENTATIONS 2012

**Soumis à l'approbation de
l'Assemblée Générale
du 21 juin 2012**

Le texte du rapport d'activité est
disponible sur le site internet de
l'URIOPSS (cf fiche n°66491)

**4, rue Arsène Leloup
BP 98501**

44185 NANTES cedex 4

Tél. 02 51 84 50 10 - Fax 02 51 84 50 11
E-Mail : secretariat@uriopss-pdl.asso.fr
www.uriopss-pdl.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 3
RAPPEL DU CONTEXTE CONCERNANT LA REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITE.....	p. 4
LE PROJET ASSOCIATIF DE L'URIOPSS	p. 5
LA VIE ASSOCIATIVE DE L'URIOPSS	p. 7
LA VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UNION.....	p. 9
- Assemblée Générale	p. 9
- Conseils d'Administration	p. 12
- Bureaux	p. 13
LES ORIENTATIONS INTERNES	p. 14
✓ Améliorer l'écoute et le recensement des besoins des adhérents.....	p. 15
✓ Redéfinir l'adhésion reposant sur l'engagement.....	p. 18
✓ Redynamiser la démocratie représentative et participative	p. 22
✓ Accompagner l'équipe salariée de l'URIOPSS	p. 26
✓ Renforcer l'efficacité du réseau UNIOPSS/URIOPSS	p. 29
✓ Poursuivre la mise en place des moyens techniques et politiques existants.....	p. 31
✓ Secteur « Enfance-Famille-Jeunesse »	p. 32
✓ Secteur « Personnes âgées »	p. 34
✓ Secteur « Personnes handicapées »	p. 36
✓ Secteur « Lutte contre les exclusions – insertion »	p. 37
✓ L'accompagnement technique	p. 39
✓ Formation et information au service des adhérents	p. 43
LES ORIENTATIONS EXTERNES.....	p. 46
✓ Renforcer la représentation auprès des pouvoirs publics.....	p. 47
✓ Renforcer les liens avec nos partenaires	p. 51
✓ Améliorer notre communication à destination de l'opinion publique et des médias	p. 52
✓ Développer notre représentativité	p. 53
CONCLUSION	p. 56

Introduction

Notre action en 2011 s'est réalisée avec le même sens que les années précédentes, en lien avec l'ensemble de l'ambition du mouvement UNIOPSS : « **Unir les associations pour développer les solidarités** ».

Ce slogan est capital et mérite que l'on s'y arrête car il oriente et éclaire l'axe fondateur de notre mouvement en région : il convient d'en clarifier la signification et d'en reconnaître les exigences.

L'unité ne se confond pas avec l'unanimité fusionnelle, ni l'unanimité consensuelle mais au contraire, elle consiste à accepter la différence comme constitutive de l'ensemble, surmonter ce qui nous fait différer ; l'unité implique la différence assumée et donc la liberté de chacun.

L'unité ne vient pas d'un pouvoir supérieur, elle ne peut pas être imposée, elle naît de la libre adhésion de chacun.

En effet, depuis 2007, date à laquelle nous avons adopté le projet associatif, c'est bien dans la promotion de cet investissement collectif librement consenti, que notre union trouve sa raison d'être et développe son ambition politique.

Cette unité bien entendue est orientée vers une seule finalité : agir collectivement pour que « la part du plus fragile soit maximisée » dans notre société et que se déploient en tout point du territoire des accompagnements sociaux, sanitaires et médico-sociaux équitables, justes et pertinents.

Puissent les activités particulièrement détaillées dans ce rapport témoigner de cet état d'esprit qui anime l'URIOPSS.

Elles récapitulent :

- ❖ les démarches politiques d'interpellations, de lobbying, de propositions d'amélioration des politiques de solidarité en faveur des personnes fragiles,
- ❖ les initiatives prises pour améliorer les services techniques et le soutien aux adhérents

L'engagement, la capacité d'initiative, la détermination, l'efficacité de l'ensemble des parties prenantes et particulièrement celles des collaboratrices salariées de l'URIOPSS demeurent des qualités à saluer et à valoriser une fois encore.

Mais cette technicité, si pertinente soit elle, doit être confortée pour garder tout son sens et sa finalité, par une action politique d'ampleur.

Tel était le sens de la motion votée en AG de 2010 et qui a irrigué l'ensemble de nos actions et démarches au cours de cette année 2011.

Ainsi, je vous propose une lecture orientée de ce rapport d'activité : de votre point de vue en quoi les actions déployées par l'URIOPSS, auxquelles vous avez participé ou dont vous avez eu connaissance, ont-elles contribué à faire « unité » du secteur non lucratif de solidarité ?

Quels furent les signes favorables et défavorables à cette unité ?

Bonne lecture

Anne POSTIC

RAPPEL DU CONTEXTE CONCERNANT LA REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Le projet associatif a fixé des orientations à mettre en œuvre pour la période 2007-2012.

A partir du projet associatif, élaboré et rédigé au cours de l'année 2007 et voté à l'AG du 31 mai 2007, la commission d'évaluation du projet associatif s'est mise en place et a travaillé sur une méthodologie de mise en œuvre concrète en :

- ✓ Proposant des actions à réaliser pour chaque objectif opérationnel,
- ✓ Elaborant un outil simple d'évaluation et de rendu compte du projet.

Cette commission a proposé ses travaux au conseil d'administration de décembre 2008 qui a validé l'ensemble.

Le conseil d'administration de l'URIOPSS et la commission d'évaluation ont souhaité que le rapport d'activité des cinq années suivantes soit présenté à partir de l'outil d'évaluation du projet associatif réalisé au cours de l'année 2008.

Le présent rapport constitue la quatrième version rédigée sous cette forme.

Son ambition est de dresser, à partir des 9 orientations internes, externes et de leurs déclinaisons en objectifs opérationnels et actions à réaliser :

- ✓ Un bilan des actions programmées pour l'année en cours,
- ✓ Un état des points d'amélioration à mettre en œuvre pour garantir la réalisation des orientations pour l'année à venir,
- ✓ Un plan d'actions pour les orientations à mener pour l'année qui suit.

Dans ce rapport est intégrée une présentation de l'activité « traditionnelle » de l'URIOPSS présentée dans la partie : « Poursuivre la mise en place des moyens techniques et politiques » de l'URIOPSS, qui rend compte des activités mises en place autour des missions d'animation sectorielle et transversale, des missions de formation, d'information et d'accompagnement technique et méthodologique.

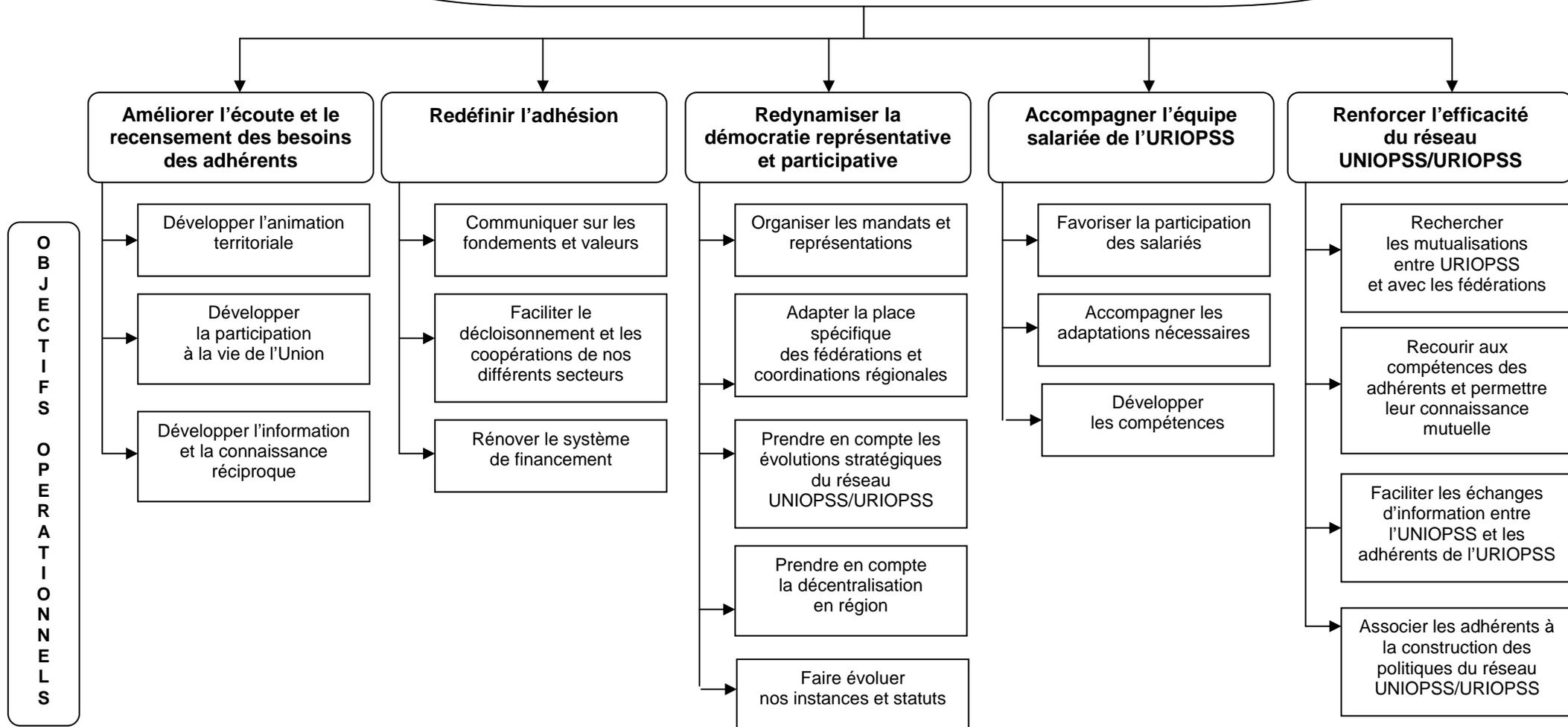
Ce rendu, les perspectives et prospectives qui se dégageront sont celles attenantes à l'activité de l'URIOPSS en 2011 et en lien avec les actions programmées sur cette période.

Le choix a été de porter l'attention, dans ce rapport, sur des points forts de l'activité. C'est ainsi que certaines orientations sont davantage détaillées que d'autres, et ce, au regard des échéances planifiées et de l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

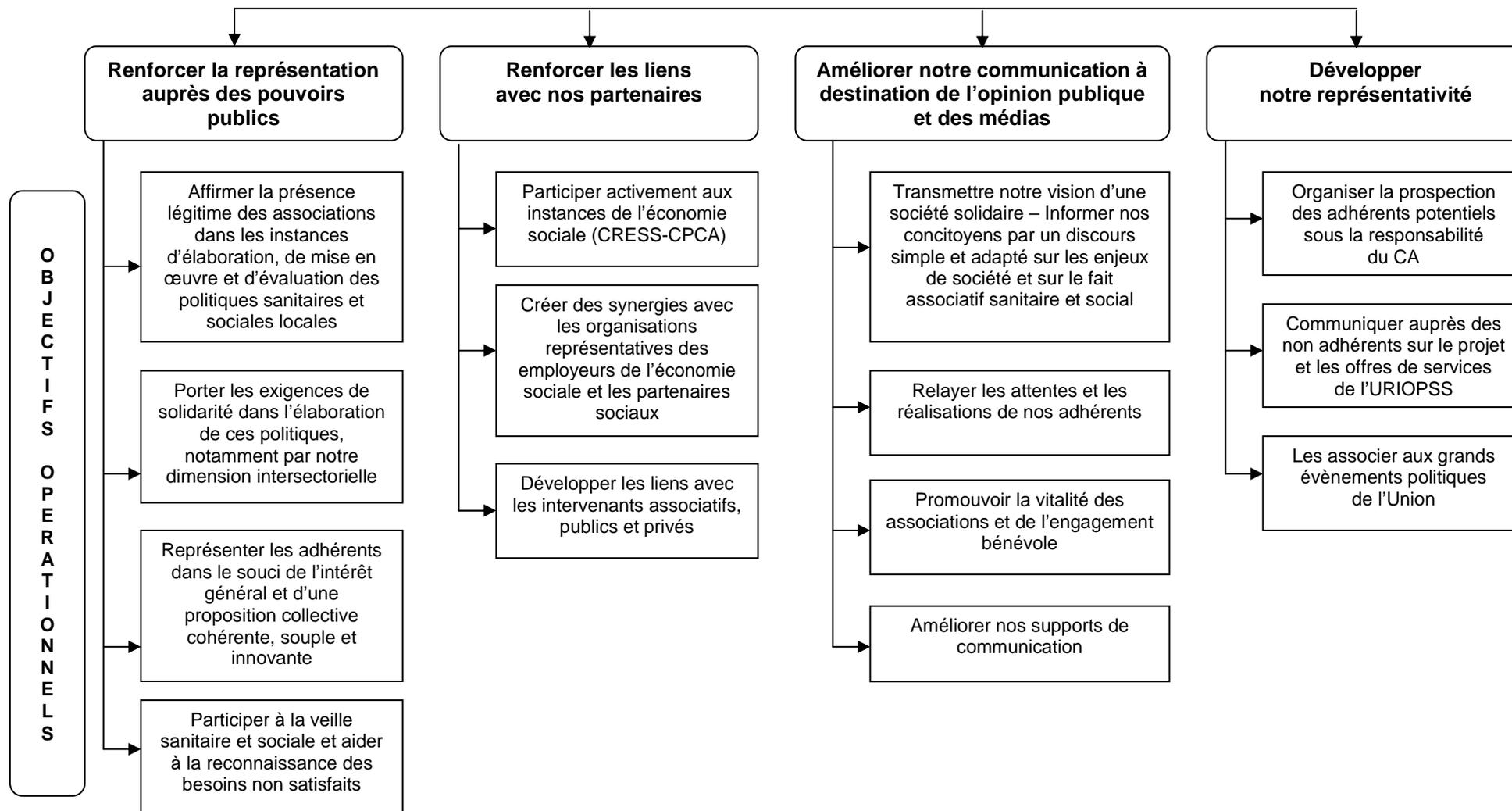
Puisse cette présentation donner à chaque membre de l'URIOPSS une visibilité sur la conduite du projet associatif tel qu'il a été voté en mai 2007 par l'assemblée générale.

PROJET ASSOCIATIF DE L'URIOPSS 2007-2012

ORIENTATIONS INTERNES

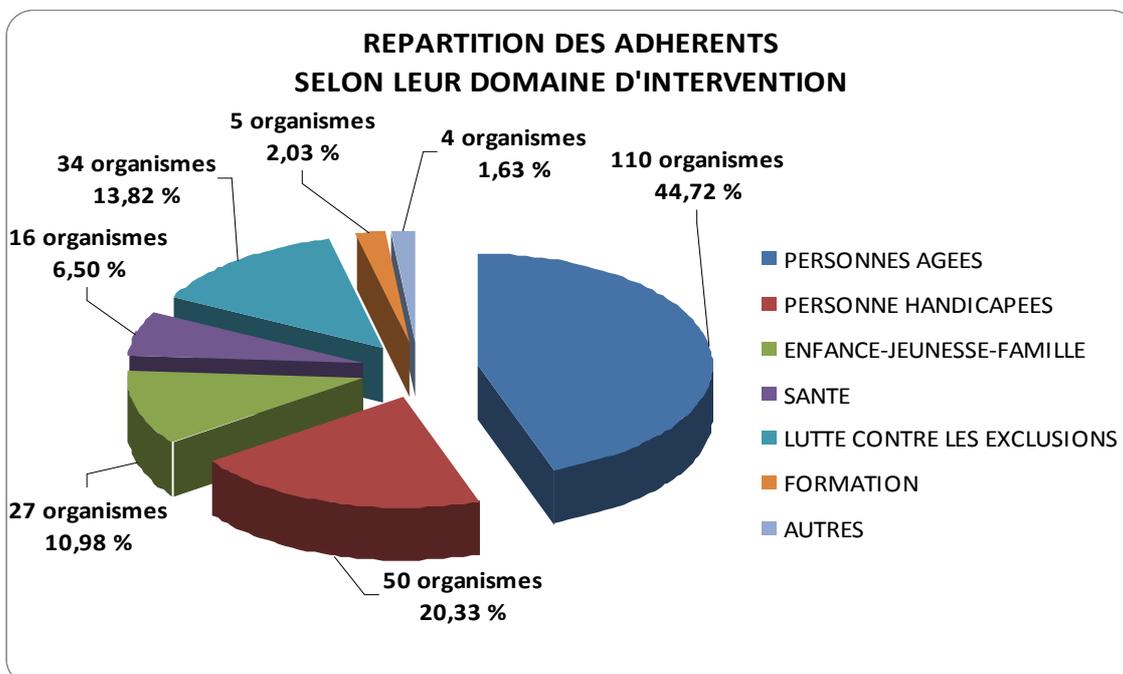
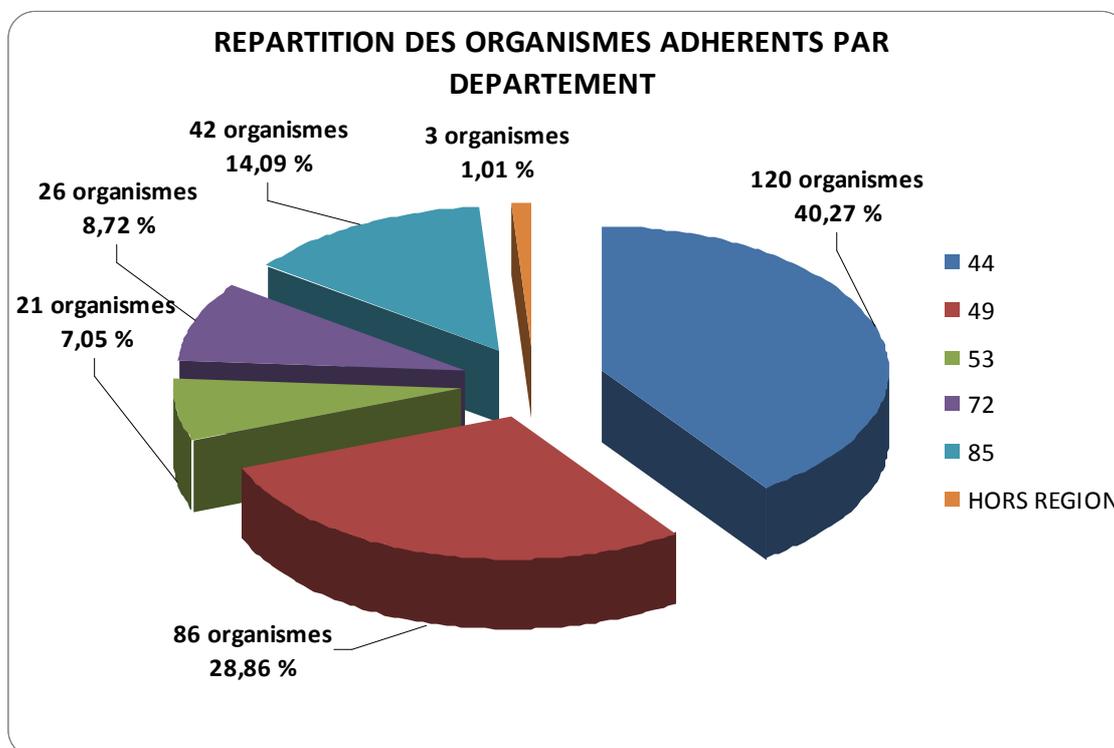


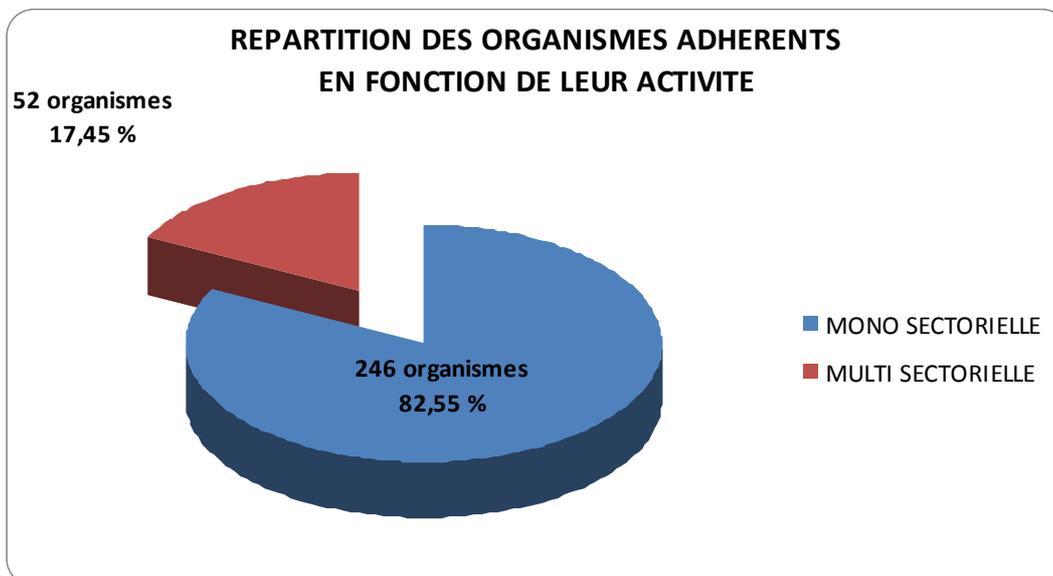
ORIENTATIONS EXTERNES



LA VIE ASSOCIATIVE DE L'URIOPSS :

L'URIOPSS en 2011 se compose de 298 membres adhérents (organismes à but non lucratif dont des associations, des mutuelles, des fondations).

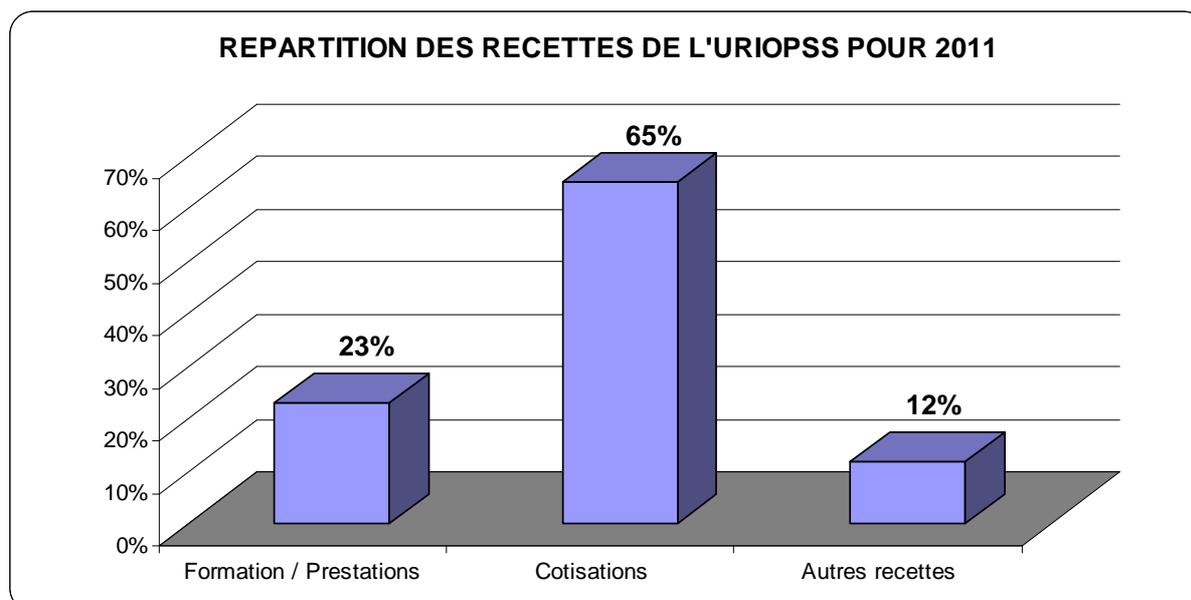




Pour l'année 2011, nous avons enregistré :

- 8 adhésions :
 - o Secteur « Personnes Agées » : 2
 - o Secteur « Personnes Handicapées » : 1
 - o Secteur « Enfance-Jeunesse-Famille » : 1
 - o Secteur « Lutte contre les exclusions » : 1
 - o Secteur « Santé » : 1
 - o « Multi secteurs » : 2.
- 11 démissions (dont 4 suite à des fusions ou regroupement) :
 - o Secteur « Personnes Agées » : 7 (dont 1 suite à fusion)
 - o Secteur « Personnes Handicapées » : 1
 - o Secteur « Enfance-Jeunesse-Famille » : 1
 - o Secteur « Lutte contre les exclusions » : 1
 - o Secteur « Santé » : 1 (centre de soins infirmiers).

Pour l'année 2011, les recettes de l'URIOPSS, de 768 948,44 € se répartissent comme suit :



On pourra se référer au rapport financier pour plus de détails.

VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UNION

• ASSEMBLEE GENERALE

Le 23 juin 2011 à 8 heures 45, les membres de l'URIOPSS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux du Centre Saint Jean – 36 Rue Barra - à ANGERS, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration en date du 14 avril 2011.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Elie CHARRIER assisté de Messieurs Gérard GODET (Association Sainte Famille – BEAUPREAU) et Gilles PICHAVANT (CFP des Maisons Familiales Rurales – ST LAURENT/SEVRE) en qualité de scrutateurs.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents entrant en séance.

Ladite feuille de présence, accompagnée des pouvoirs reçus des membres ne pouvant être présents et souhaitant être ainsi représentés, permet de constater que 100 membres de l'URIOPSS sur 303 sont présents ou représentés. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Compte-rendu financier : Les comptes de l'exercice 2010
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Affectation du résultat de l'exercice 2010
- Rapport d'activité (avec des interventions extérieures)

I - ALLOCUTION DE BIENVENUE

Monsieur Elie CHARRIER, Président de l'URIOPSS, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

Monsieur Dominique BALMARY, Président de l'UNIOPSS, présente les orientations de l'Union Nationale et leurs déclinaisons pour notre URIOPSS.

II - RAPPORT MORAL

Monsieur Elie CHARRIER, Président, présente le rapport moral de l'Union Régionale pour l'année 2010.

II - RAPPORT D'ACTIVITE

Madame Anne POSTIC, Directrice Régionale, présente le rapport d'activité de l'Union Régionale pour l'année 2010, dont un exemplaire a été adressé à chaque membre.

Le rapport d'activité 2010 est adopté par les membres de l'Assemblée à l'unanimité.

III - COMPTE-RENDU FINANCIER : PRESENTATION DES COMPTES 2010

Madame Eliane GARÇON, Trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Elle informe l'Assemblée que le compte de résultat fait apparaître un déficit de 28 177 €.

IV - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame BLANLOEIL, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'Assemblée par la Trésorière, Madame Eliane GARÇON. Il indique, par ailleurs, qu'aucune convention ne lie l'URIOPSS avec ses Administrateurs.

V - APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les membres de l'Assemblée, après avoir entendu le compte-rendu financier du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuvent dans toutes ses parties le compte rendu financier de l'exercice 2010 tel qu'il est présenté, ainsi que l'affectation du résultat déficitaire de 28 177 € en report à nouveau.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité de l'Assemblée.

VI – MOTION : LA SITUATION DU SECTEUR NON LUCRATIF DE SOLIDARITE

Monsieur CHARRIER soumet au vote de l'Assemblée Générale une motion relative à la situation du secteur non lucratif de solidarité. Le texte de la motion a été remis à chacun des participants lors de l'émargement, avant d'entrer en séance. Monsieur CHARRIER fait lecture de ce texte.

Après échanges, le texte de la motion est approuvé à l'unanimité des présents et représentés (cf. annexe 1)

L'ordre du jour étant terminé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur CHARRIER déclare la séance de l'AG statutaire levée à 11 heures 30.

VII - DEBAT SUR LE THEME « DE LA DEPENDANCE à l'AIDE à L'AUTONOMIE »

Monsieur Dominique BALMARY présente les positionnements du réseau UNIOPSS et les actions menées au niveau national dans le cadre de la concertation du ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale sur la question de la dépendance.



Motion

La situation du secteur non lucratif de solidarité

Les adhérents de l'URIOPSS des Pays de la Loire, réunis en Assemblée Générale le 23 juin 2011 à ANGERS, ont adopté la motion suivante à l'unanimité :

De l'ensemble des secteurs d'activités représentés au sein de l'URIOPSS remontent de graves inquiétudes : la crise économique, la Réforme Générale des Politiques Publiques, la baisse des moyens du service public, les suppressions de postes dans les établissements et services, les diminutions financières, l'augmentation des coûts des charges fixes, mettent en péril la qualité d'accompagnement des personnes fragiles, les organismes à but non lucratif de solidarité étant menacés dans leur existence même.

Le secteur privé non lucratif de la santé et de l'action sociale a toujours su montrer ses capacités innovantes et d'adaptation au contexte économique. Il a, bien souvent, devancé l'intervention publique en proposant des réponses là où les besoins se faisaient sentir.

Nous, organismes de ce champ, alertons les responsables politiques, l'ensemble des financeurs, l'État, les Collectivités territoriales, sur des tensions externes et internes qui pèsent sur notre secteur. Le coût des charges augmente sans que nous ayons la possibilité juridique de nous y soustraire.

Les dotations des collectivités publiques, elles, n'augmentent pas ou diminuent : cette pression budgétaire, cumulée à des réorganisations extrêmement importantes induites par la Réforme Générale des Politiques Publiques, conduit nombre d'associations à être en danger.

La disparition des associations et d'une partie de leurs emplois ne peut être considérée comme un aléa de l'histoire, ce sont souvent ces associations, en collaboration avec de nombreux acteurs issus de la société civile, qui construisent le travail social de demain.

Nous alertons aujourd'hui solennellement nos interlocuteurs sur cette déconstruction, en marche, du réseau de cohésion sociale.

Nous les alertons aussi sur la dégradation de nos rapports avec les collectivités publiques générée par cette tension financière.

Les personnes les plus fragilisées sont les premières victimes de la crise qui ne cesse d'accélérer les processus d'isolement et de désaffiliation.

La devise républicaine forte de son vocable « **fraternité** » a construit un modèle où la **solidarité** est une valeur fondamentale de notre République.

Ce sont bien ces valeurs de fraternité et de solidarité et leurs mises en œuvre qui sont menacées, le secteur non lucratif de la santé et de l'action sociale ne peut continuer à l'accepter.

Fait à Angers, le 23 juin 2011

• CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a tenu 4 réunions au cours de l'année 2011.

1. Les questions et sujets principaux abordés

✚ Représentation et rendez-vous avec les partenaires institutionnels

- ✓ Préparation et bilan des rendez vous avec :
 - Monsieur AUXIETTE, président du Conseil Régional
 - Monsieur BEATSE, vice-président du Conseil Régional des Pays de la Loire et président de la commission des Solidarités ; et Madame GUERIN, secrétaire de la commission des Solidarités
 - Madame DUBOIS du Secrétariat Général des Affaires Générales
 - Les présidents des conseils généraux : Messieurs GROVALET (44), BECHU (49) et ARTHUIS (53)
- ✓ Organisation de la représentation du secteur médico-social non lucratif au sein des instances de la CRSA
- ✓ Mandat à la commission de sélection Appel à Projets de l'ARS

✚ Relations avec les partenaires du secteur de l'économie sociale et solidaire, du secteur non lucratif de solidarité

- ✓ Echanges avec la Conférence Permanente des Coordinations Associatives

✚ Animation et relation avec les adhérents

- ✓ Préparation des Commissions Départementales Intersectorielles
- ✓ Synthèse des Commissions Départementales Intersectorielles
- ✓ Courrier aux adhérents membres de l'URAPEI
- ✓ Réflexion sur la place et le rôle des fédérations au sein de l'URIOPSS

✚ Projets et actions de l'URIOPSS

- ✓ Suivi du mécénat
- ✓ Création d'un fonds de dotation « Ouest Solidaire »
- ✓ Journée d'étude « Enfants et adolescents relevant de champs multiples : Y a t'il des réponses simples ? »
- ✓ Journée de rentrée : « Politiques sociales et pratiques managériales »
- ✓ Chantier cotisations
- ✓ Commissions internes de travail
- ✓ Remaniement du catalogue de formation 2012

✚ Politiques sociales

- ✓ Projet Régional de Santé
- ✓ Enjeux sur le secteur de l'exclusion
- ✓ Restrictions budgétaires importantes dans le secteur « exclusion » et « personnes handicapées »
- ✓ Gel des budgets dans le secteur « personnes âgées » et difficulté à renouveler les conventions tripartites

✚ **Vie associative et interne de l'URIOPSS**

- ✓ Préparation de l'Assemblée Générale
- ✓ Renouvellement de la conférence des fédérations
- ✓ Validation des orientations suite au rapport d'activité
- ✓ Démission de deux administrateurs
- ✓ Intégration de deux nouveaux administrateurs
- ✓ Information sur les recrutements de nouvelles conseillères techniques
- ✓ Vote du budget prévisionnel URIOPSS

✚ **Réseau UNIOPSS/URIOPSS**

- ✓ Plateforme présidentielle à l'occasion des élections

2. Décisions du CA au cours de l'année

- ✚ Validation des travaux des commissions de travail
- ✚ Approbation des comptes et proposition d'affectation du résultat
- ✚ Adoption des statuts du fonds de dotation
- ✚ Nomination des administrateurs du fonds de dotation
- ✚ Création d'un emploi tremplin sur le secteur Enfance-Jeunesse-Famille
- ✚ Maintien du barème des cotisations

3. Documents produits et communiqués suite au CA

- ✚ Note « prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables »
- ✚ Courrier aux adhérents membres de l'URAPEI

• BUREAU

Le Bureau s'est réuni à 7 reprises.

Les réunions de bureau ont vocation à approfondir les questions portées en CA.

Les sujets évoqués ont donc été très divers :

- Le travail sur les mandats,
- Les commissions intersectorielles départementales : programme, ordre du jour
- Le fonds de dotation,
- Le plan régional de santé,
- Les relations de l'URIOPSS avec les partenaires,
- Les relations de l'URIOPSS avec les fédérations,
- L'évolution de l'équipe salariée,
- La préparation de journées d'étude, de la journée de rentrée, des différents Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale,
- La démarche de renouvellement du projet associatif,
- Des questions d'actualité sectorielle,
- Des questions diverses.

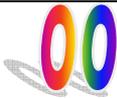
Monsieur Charles BARATIER, président de l'URIOPSS PACA et Corse, est venu présenter le chantier « cotisation / adhésion » à l'occasion de la réunion du bureau du mois de février.

Messieurs Ernest NUSSBAUMER et Jean-Luc DOMENECH, respectivement Trésorier et Directeur général adjoint de l'UNIOPSS sont également intervenus lors de la réunion du bureau du mois de novembre.

ORIENTATIONS INTERNES

Actions réalisées

• **LEGENDE UTILISEE**

	Orientation
	Objectifs opérationnels
	Points forts
	Points de perspectives
	Difficultés



Améliorer l'écoute et le recensement des besoins des adhérents

Objectif général visé :

Cette orientation vise à aller au plus près des attentes des adhérents, de mieux recenser leurs besoins et de faciliter les connaissances réciproques.

Esprit recherché :

- Faciliter, par tous les moyens appropriés :
 - ✓ Une meilleure connaissance par l'URIOPSS de ses adhérents et de leurs spécificités
 - ✓ Les contacts entre les adhérents et l'URIOPSS
 - ✓ Les relations entre les adhérents et toutes les parties prenantes (dirigeants bénévoles, salariés)
- Faire vivre le réseau
- Faire circuler l'information pour permettre à chaque partie prenante une connaissance et une meilleure appréhension des enjeux.

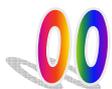
Traduction concrète :

- ✓ Faire en sorte que les actions de l'URIOPSS soient réalisées au plus près des territoires
- ✓ Optimiser tous les moyens de communication possibles pour développer les mises en réseau interne et externe.

Outils disponibles :

- ✓ Site internet
- ✓ Nos revues (Trait d'Union, Union Sociale)
- ✓ Animation de commissions sectorielles et transversales
- ✓ Animation de commissions départementales intersectorielles
- ✓ Contacts individuels
- ✓ Visite d'accueil des nouveaux adhérents.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



Développer l'animation territoriale :

- **Mise en place et animation de commissions intersectorielles départementales (CID)**

Objectifs :

- Apporter un regard croisé sur les grands enjeux sectoriels, intersectoriels et transversaux
- Permettre des échanges et une vision globale des problématiques concernant les associations adhérentes
- Renforcer la dynamique départementale de l'URIOPSS
- Mener une politique départementale renforcée et cohérente
- Développer le lien entre l'échelon départemental et régional

Organisation :

- Réunions présidées par un Administrateur de l'URIOPSS. Un Conseiller Technique de l'URIOPSS est mis à la disposition de la CID en appui technique de l'Administrateur

- Au moins 2 réunions par an (en fonction des actions menées localement et des besoins)
- Sont invités les Présidents d'Associations du département et les Directeurs d'établissements et services
- Invitations et logistique gérées par l'URIOPSS
- Les décisions prises par les CID doivent être validées par l'URIOPSS

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Tenir le calendrier de deux réunions annuelles par département
- Inviter les délégations territoriales de l'ARS ou les autres partenaires institutionnels aux prochaines réunions.



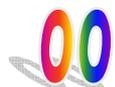
Points forts :

- Deux réunions ont été tenues dans l'année pour chaque département, avec un total de 180 participants
- Echanges fructueux entre les adhérents de secteurs distincts
- Permet des regards croisés et des partages d'expérience
- Présence forte des administrateurs des OBNL
- Permet de mailler le territoire
- Sorte d'observatoire des politiques publiques
- Décloisonne les territoires et les secteurs
- Ces réunions ont permis de « déclencher » des courriers d'interpellations et des rencontres auprès des interlocuteurs publics (présidents de Conseils Généraux, directrice de l'ARS)



Points de perspective :

- Inviter les délégations territoriales de l'ARS ou les autres partenaires institutionnels aux prochaines réunions
- Rencontrer les présidents de conférence de territoire



Développer la participation à la vie de l'UNION :

- ***Mettre en place la lettre aux administrateurs,***
- ***Faciliter l'utilisation du site,***
- ***Mettre en place une enquête régionale de satisfaction du site.***

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Mesurer auprès des administrateurs leurs attentes et l'impact de la lettre aux décideurs
- Voir la stratégie de l'URIOPSS en matière de communication.

❖ L'URIOPSS, centre de ressources

Tant pour les adhérents que pour les salariés de l'URIOPSS.

Pour cela, veille quotidienne au moyen d'abonnements électroniques ou papier aux sites réglementaires, institutionnels, techniques et à la presse spécialisée. Achats ponctuels d'ouvrages selon les besoins.

Cela se concrétise par la réalisation de dossiers documentaires sur les sujets d'actualité (suivi de la loi HPST, création des ARS, ...) et des demandes ponctuelles de documentation (textes réglementaires par exemple).

❖ Site internet

Le travail d'alimentation, de suivi et d'animation consiste à assurer :

- ✓ Le repérage, collecte et mise en forme (en collaboration avec l'équipe) quotidiens des informations pouvant être intégrées sur le site internet, en terme d'actualité régionale (textes parus, nominations, manifestations organisées, ...)
- ✓ L'alimentation du site en documents « institutionnels » (rapport d'activités, rapport moral, ...)
- ✓ L'animation de la réflexion sur ce que doit être le site internet
- ✓ La gestion des adhérents :
 - problème de connexion
 - attribution et envoi des identifiants
 - "guidage" sur le site.

Site Internet 2011 – Chiffres clé :

- 1 344 visiteurs différents par mois en moyenne
- 4 228 visites du site par mois en moyenne

Soit une moyenne de 3,15 visites par visiteur par mois en moyenne.

(Pour information, au niveau national, augmentation de 14 % de visiteurs par rapport à 2010 et de 27 % de visites, par rapport à 2010.)

❖ LA LETTRE AUX DECIDEURS

Construction et réalisation d'une lettre aux administrateurs, dans un premier temps, à destination des administrateurs de l'URIOPSS, puis élargie vers l'ensemble des administrateurs des organismes adhérents à l'URIOPSS



Point fort :

- Envoi de la lettre aux décideurs en décembre 2010.



Difficulté :

- Pas de plan de communication



Point de perspective :

- Evaluer la communication de l'URIOPSS et travailler un plan de stratégie de communication.

Développer l'information et la connaissance réciproque :



- **Saisir les informations dans la base de données interne Alfa**
- **Proposer une ossature de plaquette des services de l'URIOPSS**
- **Mettre en place une procédure d'accueil, de démission et de suivi des adhérents**
- **Etablir une trame de dossier adhérent version papier.**

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Mettre en place un outil de mise à jour chaque année au moment de l'envoi des bordereaux de cotisations
- Nécessité de pouvoir contacter les présidents des adhérents



Points forts :

- Réactualisation de la base ALFA
- Envoi d'un formulaire de mise à jour



Difficulté :

- Retour parfois lacunaire des adhérents



Point de perspective :

- Adapter les plaquettes aux nouveaux services proposés par l'URIOPSS



Redéfinir l'adhésion reposant sur l'engagement

Objectif général visé :

Cette orientation vise à ce que les sociétaires de l'URIOPSS :

- ✓ Construisent ensemble la vision de la solidarité qu'ils souhaitent défendre auprès des pouvoirs publics et du grand public
- ✓ Rendent visibles leurs convictions « associatives » et leur manière d'entreprendre autrement, par leur adhésion pleine et entière au projet et aux valeurs de l'URIOPSS
- ✓ Affirment collectivement que les organismes à but non lucratif agissent dans le cadre de missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Esprit recherché :

L'adhésion porte en elle toute la conviction portée par le réseau UNIOPSS/URIOPSS : la pertinence et la compétence du secteur non lucratif à agir, à développer, à co-construire les politiques sociales et les réponses aux besoins, et aux aspirations des personnes fragilisées de notre société.

Les administrateurs et l'équipe salariée de l'URIOPSS ont pour rôle d'affirmer auprès des adhérents, qu'adhésion et engagement dans la défense des valeurs de l'URIOPSS sont indissociables.

Devenir adhérent est avant tout le signe d'une appartenance à un mouvement.

Faire prendre conscience à toutes les parties prenantes, y compris les pouvoirs publics, que le réseau UNIOPSS/URIOPSS constitue un lieu de mutualisation par excellence et que la cotisation n'est pas un coût supplémentaire mais peut permettre des économies d'échelles.

Traduction concrète :

- ✓ Effort de communication de l'URIOPSS sur les valeurs portées par le réseau et celles défendues dans le cadre de ses adhésions à d'autres réseaux (économie sociale)
- ✓ Règlement de la cotisation à l'URIOPSS selon les barèmes votés
- ✓ Contribution active aux prises de position de l'URIOPSS
- ✓ Prendre en compte les évolutions des modes de financement des associations gestionnaires dans le système de financement de l'URIOPSS (CPOM, coopération).

Outils disponibles :

- ✓ Diffusion du projet associatif de l'URIOPSS
- ✓ Organisation de réunions et de journées qui permettent les échanges entre secteurs, et entre acteurs
- ✓ « Observation » des évolutions des cotisations en macro et en micro
- ✓ Participer à la réflexion nationale sur les cotisations et le mode de financement du réseau.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

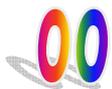


Communiquer sur les fondements et valeurs :

- **Editer le Projet Associatif.**

Réalisé en 2008.

Large diffusion au cours des années 2009, 2010 et 2011.



Faciliter le décloisonnement et les coopérations de nos différents secteurs :

- **Privilégier les rencontres entre les acteurs des différents secteurs d'activité**
- **Bâtir une offre de service sur toutes les formes de coopération.**

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Organiser une rencontre avec l'ARS sur son positionnement à l'égard de la coopération
- Améliorer le décloisonnement de l'URIOPSS pour anticiper la pluridisciplinarité nécessaire à un appui technique sur la coopération

En 2011 :

- ✚ **Organisation de journées d'études et de commissions** qui permettent aux acteurs membres de l'URIOPSS d'échanger et de partager des connaissances et des visions.

REUNIONS D'INFORMATION — JOURNEES D'ETUDES

Réunions d'informations	Actualité en droit social	3 fév. 2011	11 asso.	15 pers.
		4 fév. 2011	16 asso.	18 pers.
		10 fév. 2011	20 asso.	25 pers.
		11 fév. 2011	23 asso.	27 pers.
		27 juin 2011	20 asso.	21 pers.
		28 juin 2011	5 asso.	7 pers.
		1 juil. 2011	15 asso.	18 pers.
		2 juil. 2011	18 asso.	26 pers.
Réunions d'informations	Les nouvelles obligations en matière de la prévention de la pénibilité au travail et d'égalité homme/femme	4 nov. 2011	-	-
	Les nouvelles obligations en matière d'égalité homme/femme	13 dec. 2011	8 org.	10 pers.
Journée d'étude régionale	Développement durable : pour de nouveaux indicateurs de richesse ! (avec la CRESS) à Nantes	15 fév. 2011	-	-
	Développement durable : pour de nouveaux indicateurs de richesse ! (avec la CRESS) à Angers	31 mars 2011	-	-
	Ne me parlez pas de stratégie, je dirige une association !	30 juin 2011	27 org.	32 pers.
	Journée de rentrée : « Politiques sociales et pratiques managériales : agir entre contraintes et libertés »	27 sept. 2011		132 pers.
	« Enfants et adolescents relevant de champs multiples : y'a-t-il des réponses simples ?	7 dec. 2011	51 org.	78 pers.

- ✚ **La journée de rentrée** a réuni 132 participants. Elle a été l'occasion de revenir sur les contraintes du secteur associatif, avec notamment une intervention de Michel Chauvière intitulée : « Politiques sociales et pratiques managériales : agir entre contraintes et libertés » et sur plusieurs sujets centraux avec l'organisation de trois tables rondes.

- ✚ **L'accent a été mis sur une coopération entre les conseillères techniques** notamment au niveau des questions transversales d'évaluation et de coopération. De nombreuses interventions sont effectuées en binôme avec la conseillère « stratégies associatives ».

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

Rapport d'activité 2011



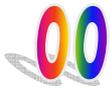
Points forts :

- Forte mobilisation des adhérents dans les « manifestations » collectives proposées par l'URIOPSS
- Nombreuses demandes d'intervention sur la coopération
- Forte implication de l'URIOPSS et de ses équipes sur la question de la coopération, avec l'aboutissement de certaines démarches



Points de perspective :

- Contribuer au positionnement du réseau URIOPSS/UNIOPSS sur la coopération
- Prendre la parole dans les instances ARS, DRJSCS sur le positionnement



Rénover le système de financement :

- *Vérifier l'application des règles de cotisation,*
- *Contrôler les données financières reçues des adhérents,*
- *Définir le calcul des cotisations.*

L'adhésion à l'URIOPSS est avant tout la marque tangible de l'appartenance à un même ensemble de valeurs, à une vision partagée de la vie en société et à une manière commune d'agir auprès des personnes les plus vulnérables.

Adhérer au réseau UNIOPSS/URIOPSS, c'est participer et œuvrer au sein d'un mouvement structuré qui défend, à tous les niveaux pertinents, des principes communs autour de la solidarité et de la cohésion sociale.

L'URIOPSS a pour mission :

- ✓ de regrouper les organismes privés sanitaires, sociaux, médico-sociaux, socioculturels et de solidarité à but non lucratif de la Région des Pays de la Loire et de constituer un terrain d'échanges, de recherche et de réflexion ;
- ✓ de provoquer leur création et de soutenir leur développement quand le besoin s'en fait sentir ;
- ✓ de faciliter les liaisons et regroupements entre ces organismes et leur mise en réseau ;
- ✓ d'assurer leur participation à l'élaboration et à l'exécution des politiques publiques sanitaires et sociales et des programmes et plans d'équipements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- ✓ de les représenter et d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, administration et collectivités locales, et des organismes de toute nature ;
- ✓ de promouvoir leur esprit, leurs objectifs et leurs activités auprès de l'opinion publique.

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Rencontrer les représentants des adhérents nationaux en région pour échanger avec eux sur les modalités de mise en œuvre concrète du volet adhésion/cotisation du Plan d'actions prioritaires de l'UNIOPSS
- Mener un certain nombre d'études, d'analyses concernant la structuration des ressources issues des cotisations à l'URIOPSS (par secteur, par département, par pourcentage des budgets des associations...)
- Recueillir les données budgétaires des adhérents en vue :
 - D'évaluer les pourcentages de la cotisation versée au regard de leur budget global
 - Comparer les écarts entre adhérents
 - Tenter d'harmoniser le barème
 - Se mettre en conformité avec les demandes

En 2011 :

- ✚ **La commission de travail « Adhésion – Cotation »** s'est réunie à deux reprises. Elle a souligné l'importance de la sensibilisation des décideurs publics sur les principes d'adhésion et de cotation. Un diagnostic sur le profil des adhérents est à l'étude. Elle a par ailleurs décidé de régler les cas litigieux par des mini-commissions.
- ✚ **Le bureau du 11 février 2011** a reçu Charles BARATIER, président de l'URIOPSS PACAC afin qu'il partage son expérience au niveau de la refonte du mode de calcul des cotisations.



Points forts :

- Réflexion sur le mode de calcul des cotisations en cours via le groupe de travail « Adhésion – Cotation »
- Participation du président de l'URIOPSS Pacac au bureau du 11 février
- Meilleur suivi des cotisations au niveau administratif et comptable
- Relance systématique en cas de non règlement



Difficultés :

- Cas de non-paiement ou paiement partiel des cotisations
- Retour lacunaire sur les données budgétaires des adhérents



Points de perspective :

- Mettre en place un recueil systématique des données budgétaires
- Faire un diagnostic sur le profil des adhérents
- Rencontrer les membres de l'URAPEI afin d'établir un diagnostic régional des cotisations de ses membres et élaborer des propositions justes et équitables
- Poursuivre les rencontres avec les Adhérents Nationaux présents en région dans le cadre des recommandations du PAP



Redynamiser la démocratie participative

Objectif général visé :

- ✓ Rendre visible et lisible la composition de l'Union en organisant ses instances et le pouvoir en son sein de manière à ce que chaque composante puisse être représentée
- ✓ Permettre une déclinaison régionale des orientations nationales notamment sur la place des adhérents nationaux dans les instances de l'URIOPSS des Pays de la Loire
- ✓ Etre présent dans le plus d'instances possibles grâce à notre représentativité
- ✓ S'assurer que la « parole » qui est donnée par les personnes mandatées soit en cohérence avec les positions des instances locales
- ✓ Travailler à une meilleure cohérence régionale et départementale dans la désignation des personnes mandatées.

Esprit recherché :

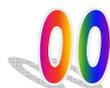
Cette orientation est au cœur de l'activité de l'URIOPSS car, grâce à la vie associative, la démocratie participative permet à chaque citoyen de s'impliquer sur les problématiques de société et de contribuer à la solidarité.

Outils disponibles :

- ✓ Guide des mandats
- ✓ Outils de communication entre les personnes mandatées et la direction de l'URIOPSS
- ✓ Mise en place de la conférence des fédérations
- ✓ Prouver notre représentativité dans tous les lieux.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

Organiser les mandats et représentations :



- **Réaliser et diffuser le guide des mandats**
- **Réunir les personnes mandatées annuellement**
- **Réaliser et diffuser les documents des mandats**
- **Evaluer annuellement le fonctionnement des mandats**
- **Anticiper annuellement sur les renouvellements ou nomination**
- **Mesurer, travailler la représentativité de l'URIOPSS.**

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Finaliser le travail de réflexion et de formalisation de la commission autour des mandats et plus particulièrement :
 - Formalisation d'un document cadre qui définira la conception stratégique de l'URIOPSS, du rôle du mandataire, de ses engagements
 - Formalisation d'une charte des mandats et d'une convention pour chaque mandataire, rappelant les engagements des deux parties
 - Mise à jour du guide des mandats
- Poursuivre le dialogue avec les autres fédérations concernant les nominations au sein des conférences de territoires
- Susciter une réunion avec la FEHAP en région pour partager autour de la plateforme non lucrative
- Structurer une plateforme non lucrative en région

Le travail sur les mandats a été mis en place en 2007. Il a consisté en plusieurs étapes :

- ✓ Recenser tous les instances dans lesquelles siègent des personnes au nom de l'URIOPSS
- ✓ Recenser toutes les instances au sein desquelles l'URIOPSS n'a pas de siège
- ✓ Récapituler les durées des mandats
- ✓ Elaborer un guide de présentation des mandats
- ✓ Mettre à jour ce guide
- ✓ Organiser les mandats :
 - Proposer une réunion des personnes mandatées
 - Se doter des outils de communication pertinents et efficaces qui permettent de garantir un niveau de communication adéquat.

En 2011 :

La commission Animation/Mandats de l'URIOPSS a réalisé un état des lieux de la conception des mandats, de ses pratiques. Ce travail revêt une dimension d'autant plus importante que des nouvelles instances de démocratie sanitaire se sont mises en place récemment (CRSA, conférences de territoires), donnant lieu à de nouveaux mandats. La parole de l'URIOPSS doit être portée avec le souci de l'intérêt général et nécessite des compétences.

- ✚ **Un nouveau guide des mandats** a été conçu et réalisé. Il intègre désormais un document cadre définissant le rôle du mandataire et ses engagements, ainsi qu'une charte du mandataire.



Points forts :

- Réalisation du nouveau guide des mandats
- Organisation d'une réunion des mandataires



Difficulté :

- Faible participation à la réunion des mandataires



Points de perspective :

- Diffuser le nouveau guide des mandats
- Favoriser l'organisation des mandats (désignation, suivi des mandats.)
- Mettre au point des outils et des démarches d'évaluation des mandats.



Adapter la place spécifique des fédérations et coordinations régionales :

- ***Intégrer la création d'une conférence régionale des fédérations aux statuts,***
- ***Organiser la mise en place de cette conférence régionale des fédérations.***

Ce chantier est issu de la déclinaison des travaux stratégiques de l'URIOPSS et fait suite aux évolutions statutaires de l'URIOPSS des Pays de la Loire votées en assemblée générale de juin 2008. Il a pour fondement de faire vivre et de donner une réalité concrète et efficace au « i » de l'« interfédérale » de l'URIOPSS.

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Se doter d'un règlement intérieur de la conférence
- Anticiper davantage les travaux de la conférence à partir d'un calendrier prévisionnel : réalisé en 2010.

**Point fort :**

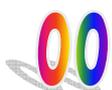
- Implication des fédérations adhérentes dans le dialogue avec les autres instances du non lucratif (plateforme non lucrative)

**Difficulté :**

- Annulation de deux réunions de la conférence des fédérations suite à une trop faible participation

**Points de perspective :**

- Se doter d'un règlement intérieur de la conférence
- Mener une réflexion sur la dimension interfédérale de l'URIOPSS et sur ses relations avec les fédérations
- Elaborer une note sur les enjeux de l'interfédéralité et sur les évolutions possibles
- Susciter une réflexion au niveau national

**Prendre en compte les évolutions stratégiques du réseau UNIOPSS/URIOPSS :**

- *Participer aux instances de l'UNIOPSS,*
- *Informier régulièrement par l'ordre du jour le conseil d'administration et adapter les prises de position.*

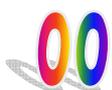
Le lien entre l'URIOPSS et l'UNIOPSS et les autres URIOPSS est fondamental à plusieurs titres :

- ✓ Ancrer nos réflexions et analyses régionales en résonance avec les prises de positions de l'UNIOPSS
- ✓ Contribuer à une parole homogène sur le territoire
- ✓ Faire évoluer les instances et la stratégie de l'URIOPSS au regard des enjeux nationaux.

Dans ce cadre, l'URIOPSS s'efforce donc à contribuer à la réussite du Plan D'actions Prioritaires de l'UNIOPSS et à participer à différents travaux menés au niveau national.

**Points forts :**

- Taux de participation aux réunions des différentes instances de plus 90 % (réunion du conseil d'administration de l'UNIOPSS, réunions de directeurs, conférence des présidents et directeurs),
- Mise à l'ordre du jour systématique au conseil d'administration de l'URIOPSS des chantiers débattus dans les instances UNIOPSS
- Participation de la directrice de l'URIOPSS à différentes commissions de travail de l'UNIOPSS en lien avec les nouvelles orientations de l'UNIOPSS :
 - Commission adhésion
 - Profilage du futur directeur général de l'UNIOPSS

**Prendre en compte la décentralisation en région :**

- *Mettre en place un conseil d'administration délocalisé,*
- *Assurer des contacts avec les partenaires locaux compétents,*
- *Donner une mission claire aux vices présidents départementaux,*
- *Comparer et analyser les politiques départementales.*

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Mise en place d'un tableau récapitulatif de l'ensemble des contacts politiques sur l'ensemble de l'activité de l'URIOPSS
- Anticiper la plateforme politique URIOPSS en vue des élections cantonales.



Points forts :

- Elaboration d'une plateforme en vue des élections cantonales
- Vote en AG de la motion qui a permis une communication et une diffusion très large (députés, sénateurs, conseillers généraux, président du Conseil Régional, directeurs des administrations décentralisées)
- Courrier de nombreux élus et la motion portée par un député en question au gouvernement
- Rencontre avec de nombreux élus, dont les présidents de 4 conseils généraux et un vice-président, rencontre avec une députée
- Un conseil d'administration s'est tenu à Angers.



Points de perspective :

- Anticiper les échéances électorales de 2012
- S'appuyer sur les synthèses des commissions départementales intersectorielles pour relayer les préoccupations des acteurs du non lucratif de solidarité en région et peser sur les débats.



Accompagner l'équipe salariée de l'URIOPSS

Objectif général visé :

La mise en œuvre du projet stratégique de l'Union repose sur l'articulation entre le travail des administrateurs et celui de l'équipe salariée.

De même, confrontée à des évolutions sans précédent du secteur, de sa réglementation et de ses modes de régulation, l'URIOPSS doit conforter et développer les compétences techniques et d'animation de ses collaborateurs eu égard aux besoins de ses adhérents :

- ✓ Faire participer les salariés aux réflexions sur la mise en œuvre du projet
- ✓ Faciliter les relations entre administrateurs et salariés.

Esprit recherché :

En tant que partie prenante essentielle de la personne morale et au regard des valeurs affirmées par les sociétaires autour de la primauté de la personne et du mode de fonctionnement participatif, l'équipe salariée de l'URIOPSS fait l'objet d'une orientation à part entière.

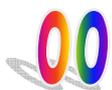
Combinaison responsabilité d'employeur et valeurs « humanistes » doit demeurer une priorité pour le conseil d'administration de l'URIOPSS et se traduire concrètement dans la manière d'associer les collaborateurs.

Outils disponibles :

- ✓ Formation,
- ✓ Travail d'équipe,
- ✓ Travail sur l'organisation interne,
- ✓ Rencontres entre administrateurs et salariés,

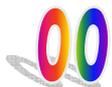
Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

Echéance 2009-2011



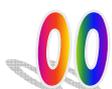
Favoriser la participation des salariés :

- Finaliser les fiches de fonctions et de postes en cohérence avec le projet associatif (étape 1)
- Réaliser des entretiens professionnels en cohérence au projet associatif (étape 4).



Accompagner les adaptations nécessaires :

- Revoir l'usage interne et l'accord 35 heures (étape 2).



Développer les compétences :

- Etablir un plan de formation en pertinence avec les entretiens individuels et fiches de poste (étape 3).

Les évolutions au sein de l'équipe salariée :

- Départ de Séverine SALAFIA et de Céline CAILLET en congé maternité au cours de l'année 2011
- Recrutement de Camille CHAMOIX en septembre 2011, en remplacement de Céline CAILLET, conseillère technique secteur de l'exclusion.

En 2011, l'URIOPSS a accueilli Camille CHAMOIX pour un stage de sept mois durant lequel elle a effectué un travail sur la participation des bénéficiaires du RSA à l'élaboration des politiques publiques. Elle fut ensuite embauchée en septembre 2011.

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Sur la question de l'évolution du statut collectif :
 - Affiner les applications des CCN (1966, 1951) sur la masse salariale de l'URIOPSS
 - Comparer et prendre position en fonction des potentialités financières de l'association
 - Rencontrer l'équipe pour un échange avec elle sur les évolutions possibles en matière de rémunération, organisation du travail
 - Préparer une éventuelle négociation en vue d'un accord avec les salariées de l'URIOPSS
- Elaborer une démarche et un outil en vue de la mise en place d'entretiens annuels
- Développer la politique de formation au profit de l'ensemble de l'équipe.



Points forts :

- Intégration des nouvelles collaboratrices
- Formations collectives
- Tenue d'une réunion de la commission interne des administrateurs sur les ressources humaines avec les salariées, en vue d'ouvrir un dialogue social sur les questions liées à la politique des ressources humaines internes
- Organisation d'une démarche interne sur l'organisation, accompagnée par un consultant extérieur (phase de diagnostic/phase actions à mettre en place et planification au cours d'un séminaire)
- Organisation de 2 séminaires d'équipe dans l'année



Difficulté :

- Marges de manœuvre faibles sur la rémunération



Points de perspective :

- Organiser la représentation des salariées
- Présenter une démarche d'entretiens annuels
- Embauche d'un(e) conseiller(e) technique sur le secteur petite enfance – protection de l'enfance – jeunesse – famille

URIOPSS des Pays de la Loire - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

Pôle Conseil Technique
Lutte contre les exclusions Céline CAILLET : c.caillet@uriopss-pdl.asso.fr jusqu'en septembre 2011. Remplacée par Camille CHAMOUX (septembre 2011) : c.chamoux@uriopss-pdl.asso.fr
Droits des établissements sociaux et médicaux Personnes Agées/Personnes Handicapées/Aide à Domicile Amandine ROUFFIAT : a.rouffiat@uriopss-pdl.asso.fr jusqu'en avril 2012. Remplacée par Anne-Cécile FOURRAGE (avril 2012) : ac.fourrage@uriopss-pdl.asso.fr
Protection de l'enfance/Jeunesse/Famille Céline CAILLET : c.caillet@uriopss-pdl.asso.fr jusqu'en septembre 2011. Remplacée par Amandine ROUFFIAT : a.rouffiat@uriopss-pdl.asso.fr
Droit Social - Droit des Associations Florence MOULINIER : f.moulinier@uriopss-pdl.asso.fr
Politiques Ressources Humaines Accompagnements GPEC Séverine SALAFIA : s.salafia@uriopss-pdl.asso.fr: congé maternité
Stratégie associative / Projet associatif Regroupement/Coopération/Evaluation Cathy BELLEC : c.bellec@uriopss-pdl.asso.fr
Documentation/Information Communication / Webmaster Isabelle RUISSEAU : documentation@uriopss-pdl.asso.fr Remplacée par Emma LECOQ (février 2012) : documentation@uriopss-pdl.asso.fr

Direction
Politiques associatives Représentation Formation <p style="text-align: right;">Anne POSTIC : a.postic@uriopss-pdl.asso.fr</p>

Pôle administratif
Gestion de la formation Secrétariat de la Direction <p style="text-align: right;">Noëlle BOIVIN : secretariat.dir@uriopss-pdl.asso.fr</p>
Secrétariat des instances statutaires Assistance des Conseillers Techniques <p style="text-align: right;">Valérie CHAMARRE : v.chamarre@uriopss-pdl.asso.fr</p>
Comptabilité/Gestion Cotisations <p style="text-align: right;">Odile GERBAUD : comptabilite@uriopss-pdl.asso.fr</p>

Service entretien
Entretien <p style="text-align: right;">Céline BOMPAL, Ménage Service</p>



Renforcer l'efficacité du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Objectif général visé :

Cette orientation vise l'URIOPSS et ses adhérents ainsi que les adhérents entre eux.

Il s'agit de la mise en réseau :

- ✓ Collaborer avec nos adhérents et le réseau UNIOPSS/URIOPSS pour améliorer notre efficacité, la pertinence de nos analyses,
- ✓ Rechercher des collaborations au sein de notre réseau pour augmenter notre influence et nos compétences,
- ✓ Favoriser les rencontres entre adhérents en vue de faciliter les échanges de bonnes pratiques et leurs collaborations dans tous les domaines.

Esprit recherché :

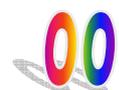
Faire à plusieurs, ce que l'on n'arrive pas à faire seul.

Outils disponibles :

- ✓ Partage de documents ou outils entre URIOPSS
- ✓ Rencontre avec les adhérents.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

Echéances sur 2008-2012



Rechercher les mutualisations entre URIOPSS et avec les fédérations :

- **Rechercher à mutualiser avec les autres URIOPSS,**
- **Mutualiser les outils des adhérents,**
- **Rechercher à mutualiser avec les fédérations locales.**

Une des orientations du programme d'actions prioritaires votée par l'UNIOPSS vise spécifiquement la question de la mutualisation entre les URIOPSS.



Recourir aux compétences des adhérents et permettre leur connaissance mutuelle :

- **Recenser les compétences des adhérents pour mutualiser.**



Faciliter les échanges d'information entre UNIOPSS et les adhérents de l'URIOPSS :

- **Inciter les adhérents à participer aux congrès et manifestations,**
- **Diffuser à l'UNIOPSS le projet et le référentiel d'évaluation de l'URIOPSS.**



Associer les adhérents à la construction des politiques du réseau UNIOPSS/URIOPSS :

- **Construire des prises de positions politiques communes.**

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Participation de la directrice de l'URIOPSS au groupe national ressources et questions économiques dans le cadre de la déclinaison du Programmes d'Actions Prioritaires (PAP) de l'UNIOPSS
- Participation de Noëlle BOIVIN, assistante de direction chargée de la formation au nouveau groupe de travail national sur l'activité de formation des URIOPSS.

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

Rapport d'activité 2011

L'URIOPSS participe aux instances statutaires et aux commissions de l'UNIOPSS à travers les différents mandats dont elle dispose. Certains mandats sont exercés par des adhérents de l'URIOPSS :

- Poursuite de l'exercice du mandat donné à Patrick MARTIN, directeur général de l'Association d'Action Educative à St Sébastien sur Loire pour représenter l'URIOPSS des Pays de la Loire, à la commission protection de l'enfance et justice des mineurs UNIOPSS
- Poursuite de l'exercice du mandat donné à Madame GANNEREAU-BONDIS, de l'Association Petite Enfance à Angers, pour représenter l'URIOPSS des Pays de la Loire à la commission petite enfance UNIOPSS

Par ailleurs, les salariées de l'URIOPSS participent aux différentes commissions de travail, ainsi qu'aux groupes thématiques et groupes de veille nationale.

Ainsi, Noëlle BOIVIN, assistante de direction chargée de la formation, a participé cette année au nouveau groupe de travail national sur l'activité de formation des URIOPSS, commission créée afin de mutualiser et harmoniser les outils utilisés. Noëlle BOIVIN travaille tout particulièrement sur la convention de formation inter.

La construction de prises de positions communes avec les fédérations et adhérents membres de l'URIOPSS demeure une volonté et une pratique fréquente. Cette année a été votée en Assemblée Générale une motion sur la situation du secteur non lucratif de solidarité, dénonçant la menace pesant sur des valeurs de fraternité et de solidarité.



Points forts :

- Poursuite de la participation de la directrice aux travaux de déclinaison du PAP
- Participation à la commission nationale « Formation »
- Vote en AG d'une motion sur la situation du secteur non lucratif de solidarité
- Courriers communs d'interpellation réalisés avec plusieurs fédérations adhérentes ou non adhérentes à l'URIOPSS ainsi que des rendez-vous en commun



Points de perspective :

- Organiser un débat politique en local dans le cadre de la plateforme présidentielle de l'UNIOPSS
- Contribuer au positionnement national sur la coopération à partir des expériences régionales
- Recenser les compétences des adhérents en vue de mutualiser en définissant certains axes spécifiques (la communication par exemple).



Poursuivre la mise en place des moyens techniques et politiques existants

Objectif général visé :

L'URIOPSS depuis 60 ans poursuit une même visée : Unir les associations pour développer les solidarités.

Au fil de son histoire, de celle de ses adhérents et des politiques publiques, l'URIOPSS a conforté et développé des moyens politiques et techniques adaptés aux évolutions sociétales.

Lieu de coopération et de mutualisation par excellence, l'URIOPSS développe des moyens qui permettent de :

- ✓ Concrétiser l'Union
- ✓ Répondre aux besoins des adhérents
- ✓ Soutenir les adhérents individuellement ou collectivement dans la gestion de leurs projets associatifs et dans leur mise en œuvre technique
- ✓ Mutualiser les forces politiques associatives pour défendre l'intérêt des personnes vulnérables ou fragiles.

Esprit recherché :

Ainsi l'URIOPSS, au regard de ses missions réaffirmées dans le projet associatif se veut :

- ✓ **Un lieu d'animation** : échange de points de vue, de savoir-faire et de connaissances, construction de positions politiques communes
- ✓ **Un lieu d'accompagnement** : soutien individuels ou collectifs des politiques associatives sanitaires sociales et médico- sociales et de leurs mises en œuvre
- ✓ **Un lieu de ressources**, d'information et de formation des adhérents.

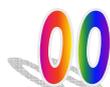
Traduction concrète :

- ✓ Faire se rencontrer les adhérents régulièrement sur les questions sectorielles traditionnelles de l'action sanitaire et sociale et sur des questions transversales
- ✓ Permettre aux différentes parties prenantes de comprendre les enjeux actuels en mettant à leur disposition des moyens d'information, de formation et d'échanges collectifs

Outils disponibles :

- ✓ Animation de commissions sectorielles
- ✓ Animation de commissions transversales
- ✓ Sessions de formations
- ✓ Journées d'études
- ✓ Accompagnements techniques personnalisés
- ✓ Réponses aux questions juridiques ou de gestion.

Les déclinaisons en actions :



L'animation sectorielle ou transversale.

L'animation vise à permettre :

- ✓ L'expression des diversités
- ✓ L'échange des savoirs- faire
- ✓ L'approfondissement de la réflexion
- ✓ La construction de politiques communes.

Concrètement, l'animation se traduit par :

- ✓ Des commissions qui réunissent les adhérents d'un même secteur,
- ✓ Des commissions qui s'adressent à l'ensemble des adhérents lorsqu'il s'agit d'un sujet qui porte sur des questions communes, dépassant les problématiques de secteurs, telles que les ressources humaines.

Elle se combine avec les autres missions et orientations de l'URIOPSS notamment en complémentarité avec la mission de représentation et de communication.

En effet, l'animation peut déboucher sur :

- ✓ des actions politiques d'interpellations,
- ✓ des rendez-vous avec des élus ou des représentants de l'Etat, des partenaires institutionnels,
- ✓ des rencontres avec des partenaires,
- ✓ des journées d'études,
- ✓ des conférences de presse,
- ✓ des actions de sensibilisations,
- ✓ des actions de formations communes,
- ✓ des remontées d'informations et de spécificités locales à l'UNIOPSS et aux autres URIOPSS,
- ✓ des interventions au sein des conseils d'administration,
- ✓ des échanges avec les fédérations sectorielles.

Secteur « Enfance-Jeunesse-Famille »

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Poursuivre et renforcer le travail de la Commission en lien avec les départements en région
- Organiser une journée régionale sur les jeunes en rupture de parcours dans le courant de l'année 2011
- Mobiliser les partenaires extérieurs sur les questions de l'enfance, de la famille et de la jeunesse (ARS, Conseils Généraux, Education Nationale, etc.).

Eléments marquants en 2011 :

Instance régionale URIOPSS-CNAPE Enfance-Jeunesse-Famille

Cette instance a été pendant plusieurs années co-animée avec la CNAPE. Or, suite au départ du délégué régional de la CNAPE, les réunions ont été animées seulement par l'URIOPSS, mais le principe de la co-animation demeure et pourra être réactivé.

Ainsi Pour l'URIOPSS, Patrick MARTIN, Directeur Général de l'AAE et Président de la Commission Protection de l'Enfance de l'UNIOPSS et Céline CAILLET, Conseillère technique à l'URIOPSS ont la responsabilité de l'animation et de la structuration de ce secteur :

- ✓ Participation des représentations départementales du secteur de l'Enfance (IA 44 et GAPE 49), désormais invitées à l'instance régionale, afin de renforcer le lien entre les différents départements.

- ✓ Renforcement de la réflexion départementale au sein de la Commission régionale avec un temps spécifique dédié aux actualités départementales et aux échanges.

L'instance régionale s'est réunie à 3 reprises en 2011.

Durant l'année, l'actualité nationale a été très dense et a nécessité de nombreux échanges au sein de la Commission en région, qui ont permis d'enrichir les débats portés au niveau de l'UNIOPSS et des autres réseaux.

Les points abordés en réunion ont notamment eu trait à l'application en région des dispositifs issus de la loi du 5 mars 2007 (observatoire, CRIP,...), aux réunions de l'Instance interrégionale de concertation PJJ (IRC PJJ) dans laquelle l'URIOPSS est représentée, à la préparation du projet de plateforme 2012 UNIOPSS/FNARS sur la jeunesse et à la préparation de la journée régionale sur la jeunesse.

Les actions menées en termes de représentation, interpellation :

- ✓ L'URIOPSS des Pays de la Loire poursuit sa représentation au sein de l'Instance interrégionale de concertation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (2 réunions)
- ✓ L'URIOPSS a également participé aux travaux initiés dans le cadre du lancement du schéma unique du Conseil Général de Maine-et-Loire
- ✓ L'URIOPSS fait également partie du Comité de pilotage du schéma de l'enfance du Maine-et-Loire
- ✓ L'URIOPSS porte au sein de la CRSA, la question de la santé des jeunes et notamment la question du décroisement nécessaire à l'accompagnement des jeunes présentant des difficultés multiples
- ✓ Enfin, l'URIOPSS des Pays de la Loire participe à la Commission Protection de l'Enfance de l'UNIOPSS.

Journée régionale d'étude :

Le 7 décembre 2011 s'est tenue une journée d'étude sur le thème « Enfants et adolescents relevant de champs multiples : y'a-t-il des réponses simples ? ».

Aujourd'hui, certains enfants et adolescents sont concernés par des problématiques relevant de plusieurs champs (Protection de l'Enfance, Médico-social, Pédopsychiatrie et Education nationale en terme de rupture scolaire) qui sollicitent des compétences interdisciplinaires. La prise en charge présente alors de grandes difficultés, de l'ordre de l'exercice professionnel, de l'organisation institutionnelle, du travail en réseau et de l'inadéquation grandissante entre l'offre éducative et les besoins.

Cette journée régionale d'étude organisée par l'URIOPSS fut donc centrée sur les questions suivantes :

- Quelle évolution des problématiques, des besoins ?
- Comment envisager les aspects inter institutionnels liés à ces problématiques dans un schéma départemental et régional, articulant les champs concernés ?
- Quels impacts sur les constructions institutionnelles et pratiques professionnelles ?

Ce fut l'occasion d'entendre différents témoignages, de débattre et de participer à une table ronde sur la construction de stratégies régionales et départementales interinstitutionnelles cohérentes et efficaces.

Cette journée a réuni 103 participants. La fiche de présentation est disponible sur le site internet (n°62751)

La Commission Petite Enfance de l'UNIOPSS

L'URIOPSS des pays de la Loire est représentée à la Commission nationale Petite Enfance de l'UNIOPSS par Madame Isabelle GANNEREAU-BONDIS, de l'Association Petite Enfance à Angers.



Points forts :

- Une bonne participation des adhérents à la Commission et une bonne représentation des départements aux réunions
- Engagement de l'URIOPSS sur le secteur de la PJJ avec une coordination portée par les PDL pour les 3 régions de l'Ouest
- Un lien entre les travaux régionaux et les travaux de l'UNIOPSS renforcé (représentant de l'URIOPSS également Président de la Commission protection de l'Enfance de l'UNIOPSS)
- Réussite de la journée régionale d'étude sur l'enfance et l'adolescence.



Points de perspective :

- Recrutement d'une conseillère technique sur le secteur petite enfance, protection de l'enfance, jeunesse, famille
- Développement du secteur petite enfance : repérage des structures non lucratives présentes en Région, organisation d'une animation de ce secteur

Secteur « Personnes âgées » :

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Réunir de manière régulière les commissions départementales en 2011
- Dans le but de réunir annuellement l'ensemble des adhérents du secteur « personnes âgées », l'URIOPSS poursuivra en 2011 l'animation régionale par l'organisation d'une commission régionale,
- Poursuivre l'effort de communication et d'information en direction des associations, de leurs administrateurs et de leurs membres en intervenant en Assemblée Générale et/ou Conseil d'administration sur des thématiques sectorielles ou transversales,
- Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS en rencontrant régulièrement les partenaires institutionnels des associations afin d'échanger sur les préoccupations des adhérents et sur les politiques publiques mises en place,
- Réunir les adhérents du secteur de l'aide à domicile et interpeller avec les fédérations du secteur les pouvoirs publics sur la situation financière très préoccupante,
- Suivre l'évolution de la réglementation en matière de tarification de SSIAD.

Éléments marquants en 2011 :

Actualité nationale :

- Poursuite du plan Alzheimer
- Contrats EHPAD/Médecins libéraux
- Ordre national des infirmiers (cotisation)
- Réflexions autour de la réforme sur la dépendance (reportée après les élections présidentielles)
- 8^{èmes} Assises Nationales « Personnes Âgées » de l'UNIOPSS

Actualité régionale et départementale :

- Projet régional de santé de l'Agence Régionale de Santé
- Schéma gérontologique en Loire-Atlantique
- Canevas régional de convention tripartite
- Création du GCS (Groupement de Coopération de Santé) « e-Santé »
- Installation du Gérontopôle Pays de la Loire.

Animation des réunions EPA (établissements pour personnes âgées) :

L'URIOPSS poursuit l'animation des réunions « EPA » dans chaque département. Trois réunions se sont tenues dans chaque département en 2011, ainsi qu'une commission régionale le 6 juillet 2011.

Plusieurs interventions sur les actualités du secteur PA par les conseillères techniques et une vice-présidente de l'URIOPSS, à la demande des administrateurs et professionnels du secteur Personnes âgées, auprès des instances statutaires (AG ou CA) ainsi que dans le cadre de projets de coopération.

Plusieurs recrutements de directeurs d'EHPAD accompagnés par l'URIOPSS.

Actions valorisant des projets innovants :

- ✓ Veille et accompagnement de deux adhérents pour des projets d'accueil innovants de personnes âgées autonomes (partenariat URIOPSS/CARSAT-UNIOPSS/CNAV)

Actions menées en termes de représentation :

- ✓ Groupes de travail du nouveau schéma gérontologique, initié par le Conseil Général de Loire-Atlantique
- ✓ Groupes de travail du schéma d'organisation médico-sociale de l'ARS
- ✓ Groupes de travail du schéma prévention de l'ARS
- ✓ Copilotage du GCS e-santé, système d'informations partagées et de télémédecine
- ✓ Groupe de travail : sélection des candidats/projet Aidants familiaux - Plan Alzheimer
- ✓ Commission de sélection appel à projet (SSIAD).

Action d'interpellation :

- ✓ Courrier d'interpellation du 31 mai 2011 adressé à l'ARS suite aux tensions sociales dans les EHPAD
- ✓ Rencontre de la Directrice de l'ARS et du Directeur de l'Accompagnement des Soins, le 2 septembre 2011, suite au courrier du 31 mai 2011 relatif aux tensions sociales dans les EHPAD
- ✓ Courrier d'interpellation de l'ARS (copie aux conseils généraux), le 1^{er} septembre 2011, sur les commissions de sélection d'appel à projet



Points forts :

- Participation de plus en plus fréquente des associations adhérentes aux commissions départementales régulières
- Contribution active de l'URIOPSS sur toutes les étapes du PRS avec la remontée des préoccupations des adhérents
- Satisfaction des adhérents de la forme régionale de la commission grâce aux échanges fructueux entretenus
- Rencontre de l'ARS sur la situation difficile des EHPAD et de leurs personnels
- Sensibilisation des adhérents sur des enjeux transversaux (système d'informations partagées, projet régional de santé...)



Points de perspective :

- Dans le cadre du changement de conseillère technique « Personnes âgées, Personnes handicapées » en mai 2012, assurer la continuité auprès des adhérents en matière de représentation, d'information et de veille
- Réunir de manière régulière les commissions en 2012
- Organiser une commission régionale ouverte aux adhérents du secteur Etablissements pour PA et Services pour PA (Services à domicile, SSIAD...)
- Poursuivre l'effort de communication et d'information en direction des associations, de leurs administrateurs et de leurs membres en intervenant

en Assemblée Générale et/ou Conseil d'administration sur des thématiques sectorielles ou transversales

- Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS en rencontrant régulièrement les partenaires institutionnels des associations afin d'échanger sur les préoccupations des adhérents et sur les politiques publiques mises en place
- Réunir les adhérents du secteur de l'aide à domicile et interpellier avec les fédérations du secteur les pouvoirs publics sur la situation financière très préoccupante
- Suivre la mise en place de la tarification des SSIAD (repoussée à 2013)
- Porter la question de l'observation sociale des besoins des personnes âgées au sein de la CRSA

Secteur « Personnes handicapées » :

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Réunir de manière régulière les commissions en 2011
- Poursuivre l'action politique de l'URIOPSS en rencontrant régulièrement les partenaires institutionnels des associations afin d'échanger sur les préoccupations des adhérents et sur les politiques publiques mises en place
- Ouverture de la commission à des acteurs extérieurs.

Éléments marquants en 2011 :

Animation de la commission régionale :

La Commission Régionale Handicap s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2011, alternant entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire. Elle a porté notamment sur les points d'actualités suivants :

- ✓ Aspects tarifaires (campagne budgétaire 2011, LFSS 2011)
- ✓ La mise en place des conférences de territoire et l'élaboration des schémas régionaux de santé
- ✓ Les appels à projet
- ✓ La loi Blanc
- ✓ La coopération : une thématique « fil rouge » en 2011
- ✓ Témoignages : AFPA ; d'acteurs inscrits dans des projets de coopération en Pays de la Loire ; la plateforme régionale d'information et d'orientation pour les maladies rares (PRIOR).

Actions menées en termes de représentation :

- ✓ Représentation au sein de la CRSA et de ses commissions
- ✓ Groupe de travail du schéma de prévention de l'ARS
- ✓ Groupes de travail du schéma d'organisation médico-sociale de l'ARS
- ✓ Copilotage du GCS e-santé, système d'informations partagées et de télémédecine
- ✓ Commission de sélection d'appel à projet (SESSAD, jeunes Amendement Creton).

Action collective interfédérale d'interpellation, de communication :

- ✓ Positionnement sur le PRS et ses différentes composantes (orientations stratégiques, schémas, programmes).

Contributions au sein des réseaux associatifs :

✓ **Commission nationale de l'UNIOPSS :**

Participation aux travaux de la Commission nationale regroupant les conseillers techniques des URIOPSS et les représentants des adhérents nationaux.

✓ **Groupe de travail Itep de l'UNIOPSS :**

Travail à l'élaboration d'un rapport sur les Itep, commandé par l'AIRe à l'UNIOPSS.

✓ **En région :**

Participation aux réunions du Comité d'entente handicap.

✓ **Comités départementaux :**

Participation à 3 réunions du Comité de Coordination des Associations pour Personnes Handicapées de Loire-Atlantique (CCAPH 44).

Participation au Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées du Conseil Général de Loire-Atlantique.



Points forts :

- Contribution active de l'URIOPSS sur toutes les étapes du PRS avec la remontée des préoccupations des adhérents
- Régularité des réunions
- Ouverture des commissions régionales à des acteurs extérieurs ou de témoins du secteur sur une thématique. Adhérents intéressés et force de propositions
- Représentation départementale homogène au sein de la commission régionale



Points de perspective :

- Dans le cadre du changement de Conseillère technique « Personnes âgées, Personnes handicapées » en mai 2012, assurer la continuité auprès des adhérents en matière de représentation, d'information et de veille
- Poursuivre le travail des commissions régionales sur une ou deux thématiques « fil rouge »
- Faire le lien avec l'actualité de chaque département, notamment par le biais des représentants dans les conférences de territoire
- Organiser une veille sur les appels à projet dans le secteur du handicap
- Porter la question de l'observation sociale des besoins des personnes handicapées au sein de la CRSA

Secteur « Lutte contre les exclusions - insertion »

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Poursuite des travaux engagés sur la participation
- Réorganisation des Commissions départementales vers une Commission régionale
- Renforcement du lien et des actions auprès des territoires (notamment départements)

Eléments marquants en 2011 :

Le secteur de l'exclusion a connu une année difficile. Dans le secteur hébergement/insertion, la campagne budgétaire a été très restrictive : - 3% au niveau national, - 1.7 % sur la région avec de très grandes disparités (- 5 % pour l'aide alimentaire, - 4,5 % pour les CHRS pouvant aller jusqu'à - 20 % dans certaines structures).

Le secteur de l'hébergement d'urgence a particulièrement « souffert », avec la mise en place du chantier de la refondation. Débuté en 2010, le chantier national prioritaire pour l'hébergement et le logement se donne pour principe de privilégier autant que possible l'accès au logement ordinaire de droit commun, considérant celui-ci comme condition préalable à toute réinsertion sociale et professionnelle. Toutefois, le gel de crédits dans le logement d'urgence a entraîné une raréfaction des places d'accueil, alors même que les besoins sont de plus en plus importants. La mise en place d'un système intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) au niveau de chaque département s'est révélée très difficile, dans un contexte de très fortes tensions dans le secteur notamment dans les préfectures d'accueil des demandeurs d'asile.

L'URIOPSS a rencontré le directeur de la DRJSCS afin de porter les difficultés de ses adhérents et a adressé une lettre ouverte au grand public ainsi qu'à l'ensemble des députés de la région pour sensibiliser et interpeller sur la situation du secteur.

Animation des commissions « Lutte contre la pauvreté et les exclusions »

En 2011, l'URIOPSS a souhaité privilégier le niveau régional en termes d'animation avec deux réunions régionales. Cependant aux vues de l'actualité locale, trois réunions départementales se sont tenues en lien avec l'actualité locale et les actions à mener sur des sujets spécifiques (IAE, demande d'asile, SIAO, etc.).

Poursuite des travaux engagés sur la participation

Dans le cadre de la conférence d'évaluation du RSA qui s'est tenue en décembre 2011, et à la demande de la Direction Générale de la Cohésions Sociale, l'URIOPSS Pays de la Loire, mobilisée par l'UNIOPSS, a réalisé un état des lieux de la participation des bénéficiaires du RSA dans une des équipes pluridisciplinaires du département de Loire-Atlantique. Ce travail a fait l'objet d'une synthèse avec l'ensemble des autres diagnostics effectués par les têtes de réseaux associatives et a permis l'élaboration de préconisations concernant la participation des bénéficiaires du RSA aux équipes pluridisciplinaires à destination des Conseils Généraux.

Fin 2011, l'URIOPSS a participé avec 10 autres régions au premier comité de pilotage de la régionalisation du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies (CCPA), animé par l'UNIOPSS, la FNARS et la Fondation de l'Armée du Salut. La CCPA est une instance participative nationale, permettant de co-construire les politiques publiques, et réunissant les personnes accueillies et accompagnées par les associations de lutte contre la pauvreté et les exclusions.

Suite à la journée « Maux de pauvres, riches de mots » de novembre 2010, un groupe de travail sur la participation réunissant des représentants du secteur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion mais également du handicap, des personnes âgées, de l'enfance s'est réuni 4 fois en 2011.

Actions politiques et démarches entreprises

- ✓ Participation au Comité Consultatif Régional Accueil Hébergement Insertion
- ✓ Participation au Groupe d'appui à la mise en place du service civique piloté par la DRJSCS
- ✓ Représentation de l'URIOPSS au Conseil Départemental d'Insertion de Loire-Atlantique
- ✓ Représentation de l'URIOPSS, par deux personnes d'une association adhérente, à la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives de Loire-Atlantique
- ✓ Alerte du Préfet par courrier le 24 mars sur l'opacité de la campagne budgétaire et les conséquences sur les prises en charge des publics en grande difficulté

- ✓ Rencontre de M. THOMAS, de la DRJSCS, pour échanger sur les questions des moyens et voir comment pallier aux effets de la campagne budgétaire sur les structures
- ✓ Publication d'une lettre ouverte Alerte en septembre 2011 pour interpeller le grand public suite aux restrictions budgétaires (fiche n°63135) .

Actions Nationales

- ✓ L'URIOPSS des Pays de la Loire est membre du groupe ressource insertion (GRI) de l'UNIOPSS et participe aux travaux de l'UNIOPSS
- ✓ L'URIOPSS Pays de la Loire a rédigé et diffusé une plateforme politique en vue des élections cantonales 2011.



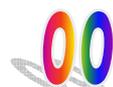
Points forts :

- Des interventions ciblées auprès de nos adhérents (information/ formation)
- Une mobilisation auprès des instances nationales, régionales, et locales sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



Points de perspective :

- Mise en place de commissions thématiques
- Poursuite de la démarche sur la participation des usagers



L'accompagnement technique

De fortes mutations d'origines législatives et réglementaires européennes ou nationales, de nombreuses réformes institutionnelles et organisationnelles, des transformations profondes de la société et des changements dans les évolutions des besoins de la population impactent considérablement les projets associatifs, les manières d'entreprendre et les modes de gestion.

Prendre acte des évolutions, s'appuyer sur les propres compétences de ses adhérents pour répondre au mieux à leurs besoins demeure une préoccupation permanente de l'équipe dirigeante de l'URIOPSS et des collaborateurs.

L'enjeu majeur pour l'équipe réside dans l'adaptation permanente et immédiate aux évolutions extrêmement rapides.

L'accompagnement technique vise à :

- ✓ Soutenir les adhérents collectivement ou individuellement dans l'élaboration de leurs projets politiques
- ✓ Soutenir les adhérents dans la mise en œuvre concrète de leurs projets
- ✓ Soutenir les adhérents dans la gestion quotidienne de l'association ou de leurs établissements
- ✓ Anticiper les politiques publiques nationales, régionales ou départementales en proposant des réponses innovantes et construites.

Concrètement, l'accompagnement technique se traduit par des services de conseils, d'information ou d'accompagnements sur plusieurs volets :

- ✓ Vie associative et droit associatif
- ✓ Politiques sectorielles

- ✓ Droit des institutions sociales et médico-sociales
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Droit social
- ✓ Accompagnement aux démarches de coopération et de mutualisation
- ✓ Evaluation, qualité.

Ces services individuels ou semi collectifs sont inhérents aux missions d'expertise, d'accompagnement, d'assistance technique et juridique. Ils peuvent prendre la forme de :

- ✓ Accompagnement méthodologique aux projets associatifs
- ✓ Aide à la rédaction et à la révision des statuts
- ✓ Interventions sur les enjeux du secteur social et médico-social dans les conseils d'administration ou assemblées générales
- ✓ Diagnostics juridiques et audits sociaux
- ✓ Consultations juridiques (loi HPST, droit du travail, loi 2005-102, ...)
- ✓ Soutien aux démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ✓ Aide à la formalisation d'outils ressources humaines (fiches de fonction, fiche de postes, entretiens professionnels)
- ✓ Accompagnement à la réflexion sur les délégations de pouvoirs
- ✓ Conseil méthodologique pour rédaction du DUD
- ✓ Conseils pour montage de dossiers CROSMS
- ✓ Accompagnement de démarche qualité, élaboration de référentiels
- ✓ Aide au recrutement de dirigeants salariés...

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Organiser le travail transversal de l'équipe pour répondre aux demandes des adhérents
- Organiser des partenariats extérieurs pour conforter et offrir un plateau technique complet en matière de coopération (fiscalité, patrimoine, financement, rédaction actes juridiques spécifiques, questions de pouvoir...).

Illustration sur le champ des ressources humaines et droit social

■ Recrutements de dirigeants salariés

Recrutements de dirigeants associatifs : l'URIOPSS a ainsi été sollicitée pour accompagner trois associations pour le recrutement de leur directeur à divers niveaux :

- ✓ Aide à la réflexion et à la rédaction sur le profil de poste et rédaction de la fiche de poste/délégations
- ✓ Analyse et sélection des candidats en fonction du profil recherché
- ✓ Formation des administrateurs aux entretiens de recrutement
- ✓ Participation de l'URIOPSS aux entretiens de recrutement.

■ Journées d'actualités/informations

- L'actualité législative et réglementaire

- Les aides à l'embauche
- La loi portant réforme des retraites, pénibilité et égalité hommes femmes
- La formation professionnelle
- La loi de simplification et d'amélioration du droit
- La qualité de l'emploi via la RSE
- La loi de financement de la sécurité sociale
- La loi de finances

- *L'actualité conventionnelle*

- CC 51
- CC 66
- Branche aide à domicile

- *L'actualité jurisprudentielle :*

- Rupture du contrat de travail
- Droit disciplinaire
- Représentants du personnel et délégués syndicaux
- Inaptitude physique
- Durée du travail et aménagement du temps de travail
- ...

■ **Accompagnements et formations divers**

- L'accompagnement des équipes
- Le document unique de délégation
- La gestion d'une situation de crise

■ **Information et consultations juridiques sur des questions notamment liées aux points suivants :**

- Les modes d'aménagement du temps de travail, la durée du travail
- La maladie et la rupture du contrat de travail
- Les congés et les jours fériés
- La gestion des institutions représentatives du personnel
- La rémunération
- Les motifs et procédures de rupture du contrat de travail
- Le droit des associations
- Les conventions collectives.

■ **Accompagnement individualisé sur :**

- La rédaction des contrats de travail
- La rédaction de convention de partenariat
- Le diagnostic, les préconisations et le suivi en droit du travail et ressources humaines suite à une fusion
- Les responsabilités et délégations de pouvoir
- L'élaboration de fiche de poste
- La simulation de changement convention collective
- La révision du statut du personnel et de règlement intérieur
- La relecture de statuts associatifs et leur règlement intérieur

■ **Formations sur :**

- L'actualité en droit social
- Les différents modes de coopération

■ **Organisation de deux demi-journées sur la pénibilité avec l'ARACT et l'égalité homme/femme avec l'APEC**

Illustration sur le champ de la coopération :

La demande des adhérents sur la coopération se traduit par :

- ✓ L'information, dans de nombreux conseils d'administration notamment sur les différentes formes juridiques existantes

- ✓ La formation sur la coopération
- ✓ L'accompagnement méthodologique
- ✓ Une volonté d'un positionnement clair de l'URIOPSS sur la coopération.

Les demandes d'information, d'accompagnement à un projet de coopération, quelle que soit sa forme juridique, sont en expansion. Nous constatons une spécificité en Pays de la Loire sur la construction de coopération inter-associative sur les territoires par les acteurs associatifs, à savoir plusieurs associations se regroupent en créant une nouvelle association dans laquelle un projet commun est construit et mis en œuvre. Ces démarches de coopération représentent des enjeux tant sur le respect de la liberté associative que sur les évolutions culturelles dans la gouvernance des organisations et sur les logiques de prise en compte globale de la personne.

■ Accompagnement à des projets de coopération

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS a élaboré en 2010 une méthodologie d'accompagnement à un projet de coopération sous forme de « kit méthodologique » (méthodologie, outils) proposé par le réseau UNIOPSS/URIOPSS.

Cette année, sept prestations d'accompagnement ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Cinq propositions n'ont pas été retenues par les commanditaires.

■ Accompagnement à l'élaboration des Projets associatifs et à la définition de la stratégie associative

Quatre prestations d'accompagnement à l'élaboration du projet associatif ont été réalisées ou sont en cours de réalisation en 2011.

Les organismes à but non lucratif de solidarité, quelles que soient leur activité et leur taille, sont confrontés à des environnements changeants : des évolutions légales et réglementaires permanentes, un cadre institutionnel nouveau avec notamment la mise en place de l'ARS, de la DRJSCS, des contraintes budgétaires et une situation concurrentielle de plus en plus forts. Sont-ils plus motivants ? Ont-ils du sens pour les acteurs des structures ? Ces mutations influent sur la liberté associative et modifient les organisations, les modes de gestion.

Face à ces questionnements, l'URIOPSS des Pays de la Loire a organisé une journée régionale destinée aux administrateurs et directeurs des associations. Elle visait à construire collectivement les moyens nécessaires pour que leurs organisations se dotent d'une capacité d'action et de transformation de la société. Cette journée a été un premier pas pour qu'ensemble, nous élaborions les actions les aidant à **mener une véritable stratégie**.

Les 50 participants à la journée du 30 juin ont mis en évidence 3 types d'actions aux choix multiples :

1. Proposer un accompagnement sur mesure aux associations ayant un besoin
2. Elaborer un guide méthodologique pour élaborer une stratégie associative
3. Mettre en place une formation sur la stratégie associative.

Après une relance auprès des participants qui ont retenu l'élaboration d'un guide pratique, un groupe s'est constitué, composé d'administrateurs et de directeurs d'association. L'objectif pour le second semestre 2012, est de réaliser, imprimer et diffuser un guide à destination prioritairement des administrateurs impliqués et des directeurs.

■ Evaluation

L'année 2011 a été marquée, dans le domaine de l'évaluation, par :

- La demande d'une personne de mettre ses compétences bénévolement à disposition de l'URIOPSS Pays de la Loire en matière de l'évaluation. Cette demande a fait

l'objet de plusieurs rencontres et donnera lieu en 2012 à une lettre de mission, à valider par les parties prenantes.

- La demande d'organismes habilités par l'ANESM pour l'évaluation externe de nous rencontrer
- La mise en place à nouveau d'un groupe INTER-URIOPSS sur l'évaluation avec pour objectif de partager une lecture commune de la réglementation relative à l'évaluation
- La participation à des rencontres sur l'évaluation, notamment organisées par l'ANAP et par l'ARS Pays de la Loire.

■ **Développement de la RSE : qualité de l'emploi au service d'une dynamique de réseau**

L'URIOPSS et la DIRECCTE ont signé une convention pluriannuelle 2011-2013 au titre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Objectifs :

- Promouvoir la RSE dans la GPEC
- Favoriser l'engagement des associations et/ou établissements du secteur à la mise en place de démarches responsables, favorables à la Qualité de l'emploi et dépassant le strict cadre réglementaire
- Développer des réponses collectives structurées en réseaux et permettant de mutualiser les moyens.

Douze associations sont accompagnées en région Pays de la Loire pour un nombre total de jours évalué à 29.

Cet accompagnement se finalisera par l'organisation d'un colloque afin de promouvoir les démarches RSE dans les secteurs du sanitaire, du social et du médico-social à l'échelle des Pays de la Loire.

■ **Nombreux échanges au cours des commissions sectorielles ou intersectorielles avec des témoignages d'associations engagées dans ce type de démarches**

Points forts :

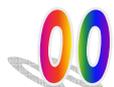


- Travail en binôme des Conseillères techniques juridiques et RH fort apprécié par les adhérents
- Demande sur la coopération très prégnante
- Conception d'une méthodologie d'accompagnement à un projet de coopération avec le réseau URIOPSS/UNIOPSS

Points de perspective :



- Finaliser la rédaction des fiches sur l'évaluation
- Concevoir et promouvoir un guide de la stratégie associative
- Organiser des rencontres sur la qualité
- Organiser des rencontres sur la coopération



La formation est une mission statutaire de l'URIOPSS, elle vise à permettre aux adhérents de disposer des outils nécessaires à une intervention socialement et économiquement efficace

Elle a pour vocation de permettre aux dirigeants associatifs :

- ✓ De disposer des clefs de compréhension et de mise en œuvre des politiques publiques sectorielles et transversales
- ✓ D'appréhender les enjeux de société, les choix politiques et économiques en jeu
- ✓ De décider en toute connaissance de cause les stratégies associatives non lucratives à mettre en œuvre et les moyens d'adaptation, d'amélioration et d'anticipation
- ✓ D'adapter les outils nécessaires à leurs pratiques quotidiennes.

La formation et l'information s'adressent tant aux bénévoles qu'aux professionnels.

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Poursuivre et finaliser la réflexion et l'analyse approfondie de l'activité de formation :
 - Analyse quantitative et qualitative de l'activité sur les trois dernières années
 - Enquête auprès des adhérents sur leur connaissance et leur « utilisation » de notre service formation
- Elaboration d'un catalogue formation remanié pour 2012.

Après une chute manifeste de l'activité en 2010, en inter comme en intra, l'année 2011 se caractérise par une légère hausse.

Quelques chiffres :

Pour mémoire en 2010 :

- ✓ Chiffre d'affaires de l'activité formation : 81 240 €
- ✓ Part dans le chiffre d'affaire total de l'URIOPSS : 12,40 %
- ✓ Nombre de jours de formation réalisés : 64,5
 - o Dont formations en inter : 17
 - o Dont formation en intra : 47,5

En 2011 :

- ✓ Le chiffre d'affaire de l'activité s'élève à 90 070€, ce qui est supérieur aux chiffres de 2012.
- ✓ Part dans le chiffre d'affaire total de l'URIOPSS : 11,7%
- ✓ Nombre de stagiaire formés : 316 dont 19 bénévoles
- ✓ Nombre de jours de formation : 79,5 jours
 - o Dont formation en inter ; 9
 - o Dont formation en intra : 70,5

Principaux domaines d'intervention des formations réalisées en inter :

- Loi HPST
- Appels à projets
- Coopération et regroupement
- Contrôle de gestion
- Projet accompagnement personnalisé

- Bienveillance
- Accompagnement fin de vie
- Gestion agressive des personnes âgées
- Les entretiens professionnels

La commission de travail « formation » s'est réunie une fois en 2011.

Une analyse de 925 questionnaires délivrés aux stagiaires à la fin des formations, enrichie des résultats d'une enquête envoyée aux adhérents, a permis d'effectuer une étude quantitative et qualitative de l'activité et d'évaluer l'offre. Par ailleurs, une rencontre avec tous les formateurs a été organisée. Cela a donné lieu à la conception et la réalisation d'un nouveau catalogue de formation pour 2012.



Points forts :

- Enquête réalisée auprès des adhérents
- Remaniement complet du catalogue de formation pour 2012
- Participation au groupe de travail UNIOPSS et mise en place d'outils communs
- Réunions des formateurs



Points de perspective :

- Elaborer le catalogue de formation pour 2013, après notamment une réunion avec l'ensemble des formateurs, une réunion avec quelques DRH ou responsables « formations » des adhérents
- Organiser une journée sur les risques psychosociaux

ORIENTATIONS EXTERNES

ACTIONS REALISEES



Renforcer la représentation auprès des pouvoirs publics

Objectif général visé :

Exercer notre fonction tribunitienne constitue dans le contexte actuel un enjeu majeur en vue de :

- ✓ Peser sur les politiques sociales
- ✓ Valoriser le secteur non lucratif de solidarité
- ✓ Structurer la concertation et la représentation transversale et globale aux différents secteurs.

Esprit recherché :

Mettre en pratique notre logo : être un pont entre les organismes à but non lucratif et les partenaires institutionnels et ainsi :

- ✓ Faciliter par tous les moyens appropriés notre présence dans tous les lieux formels ou informels pour porter la parole politique de l'Union et veiller à l'intérêt général
- ✓ Faire en sorte que la représentation se fasse au bénéfice de la personne fragile et vulnérable.

Traduction concrète :

- ✓ Conforter notre légitimité
- ✓ Conforter notre représentativité.

Outils disponibles :

- ✓ Les mandats
- ✓ Les rencontres avec les partenaires.

Remarque :

Cette orientation est fortement liée aux chantiers :

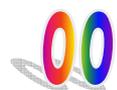
- ✓ Des mandats
- ✓ Des commissions départementales intersectorielles
- ✓ Des modifications législatives et réglementaires.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



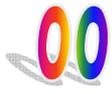
Affirmer la présence légitime des associations dans les instances d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques sanitaires et sociales locales :

- Définir les instances à investir
- Mettre en place la présence des mandats dans les instances (ARS....).



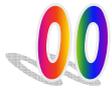
Porter les exigences de solidarité dans l'élaboration de ces politiques, notamment par notre dimension intersectorielle :

- Ouvrir les commissions intersectorielles aux partenaires institutionnels.



Représenter les adhérents dans le souci de l'intérêt général et d'une proposition collective cohérente, souple et innovante :

- **Participer et prendre la parole dans les instances publiques.**



Participer à la veille sanitaire et sociale et aider à la reconnaissance des besoins non satisfaits :

- **Suivre les PRIAC et les schémas.**

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Au sein de la CRSA :
 - Poursuivre le travail de concertation avec les représentants du non lucratif en vue de la désignation des membres au sein des Conférences de territoires
 - Structurer et organiser au-delà des désignations la visibilité, les positions et les spécificités du non lucratif : construire la plateforme du non lucratif et ses déclinaisons concrètes
 - S'investir dans les différents travaux en cours au sein de l'ARS et de la CRSA : diagnostic, orientations stratégiques du futur plan régional de santé, différents schémas
 - Investir et être force de proposition au sein de la commission permanente de la CRSA
- Rencontrer les partenaires institutionnels (Conseil Régional, Conseils Généraux, Secrétariat général de la Préfecture de Région, Direction de la Cohésion Sociale) en vue de structurer des partenariats qui permettent une reconnaissance de l'URIOPSS en tant que tête de réseau
- Participer aux futurs schémas conduits par le Conseil Régional (schéma jeunesse, schéma développement économique, schéma formations sociales)
- Interpeller les futurs candidats aux élections cantonales dans le cadre du renouvellement des Conseils Généraux
- Interpeller l'ARS sur les questions liées aux coopérations et à la contractualisation.

L'URIOPSS est représentée :

- A la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- Aux conférences de territoire de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de Mayenne, de Sarthe et de Vendée
- Dans trois commissions de sélection d'appel à projets
- Dans diverses instances (CODERPA, CCAPEX, PDALPD...) au niveau départemental.

Au niveau de l'ARS, l'URIOPSS a participé activement à l'élaboration du Plan Régional de Santé et des différents schémas régionaux, notamment via des contributions que vous pouvez retrouver sur le site Internet de l'URIOPSS (fiche n°60769).

L'année 2011 a été marquée par la rencontre de tous les présidents ou vice-président des Conseils Généraux de la région. Cela a été l'occasion d'échanger avec eux sur les préoccupations et les perspectives du secteur suite à la motion votée en AG.

Par ailleurs, l'URIOPSS a rencontré :

- la Directrice Générale de l'ARS Pays de la Loire
- le Président du Conseil Régional dans le cadre d'un projet de partenariat
- le Président de la DRJSCS

SUIVI DES REUNIONS, RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

URIOPSS des Pays de la Loire – 4 Rue Arsène Leloup – BP 98501 – 44185 NANTES CEDEX 4

Rapport d'activité 2011

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL	TERRITOIRE	SECTEUR D'ACTIVITE	ACTIONS MENEES	DATE	Objet	REPRESENTANT
DRJSCS	REGION	Vie associative	Rencontre	24 mars	Partenariat	AP/CC/SS
ARS	REGION	Coopération	Rencontre	28 janvier	Positionnement coopération	AP/CB
ARS CRSA	REGION	Sanitaire et médico-social	Réunion	20 janvier 24 mars 26 mai 7 juillet 16 septembre 29 septembre 4 novembre 1 ^{er} février 27 avril 21 novembre 6 octobre 7 novembre 14 avril	Commission Médico-sociale Assemblée plénière Commission permanente	AP
ARS	REGION	Personnes âgées	Rencontre	29 mars	Q&E en EHPAD	AR
ARS	REGION	Personnes âgées	Réunion	8 avril 22 avril 7 septembre	Schéma régional	AR
ARS	REGION	Personnes Handicapées	Réunion	10 juin	Commission de sélection des appels à projets	AR
ARS	REGION	Personnes âgées	Réunion	7 juillet	GCS e-santé	AR
ARS	REGION	Lutte contre les exclusions	Colloque	12 octobre	Précarité – santé	AP
ARS	REGION	Personnes âgées	Réunion	14 octobre 10 novembre	Plan Alzheimer Aidants	AR
ARS	REGION	INTER-SECTORIEL	REUNION	2 SEPTEMBRE	RDV AVEC MME DESAULLE	EC/AP/YP/AR
DRJSCS	REGION	Lutte contre l'exclusion	Réunion	9 juin	CCRAHI	AP/CC

DRJSCS	REGION	Lutte contre l'exclusion	Réunion	29 septembre	CCRAHI	EC/AP/CC
CONSEIL GENERAL	44	Lutte contre l'exclusion	Réunion	16 septembre	Bureau du CDU44	
CONSEIL GENERAL	44	Personnes âgées	Réunion	7 octobre	Réunion EHPAD	
CONSEIL GENERAL	44	Lutte contre l'exclusion	Séminaire	28 novembre	Séminaire sur le PDI	
CONSEIL GENERAL DDCS	44	Lutte contre l'exclusion	Réunion	29 novembre	PDALPD	
CDCDPH	44	Personnes handicapées	Réunion	5 décembre	CDCPH du CG 44	
CONSEIL GENERAL	49	Action sociale	Rencontre	15 juin	Président BECHU	AP/EC
CONSEIL GENERAL DG SERVICES	44	Action sociale	Rencontre	13 juillet	Président GROVASLET	AP/EC/YP
CONSEIL GENERAL	49	Enfance, Jeunesse, Famille Lutte contre l'exclusion		20 octobre	Comité de pilotage Observatoire de l'enfance	
CONSEIL GENERAL	49	Action sociale	Rencontre	9 décembre	Rencontre vice président solidarité directeur services	
CONSEIL GENERAL	53	Action sociale	Rencontre	18 juillet	Président ARTHUIS	AP/EC/SM
CONSEIL GENERAL	72	Lutte contre les exclusions	Réunion	8 décembre	PTI	
CONSEIL GENERAL	85	Action sociale	Rencontre	14 décembre	Rencontre vice président	AP/EC
CONSEIL REGIONAL	REGION	Politique de solidarités	Rencontre	17 février	Président AUXIETTE	AP/EC/DC/MM
DIRPJJ	REGION	Protection judiciaire jeunesse		20 juin 17 octobre		AP/PM

Points forts :



- Rencontre des 5 Conseils Généraux
- Rencontre de la directrice régionale de l'ARS
- Implication de l'équipe technique de l'URIOPSS dans les travaux des différents schémas départementaux.

Points de perspective :



- Réactiver les réunions avec les membres de la plateforme non lucrative
- Poursuivre et consolider les liens avec nos interlocuteurs publics
- Finaliser le partenariat avec le Conseil Régional



Renforcer les liens avec nos partenaires

Objectif général visé :

Améliorer la lisibilité et la visibilité du secteur sanitaire et social en renforçant nos liens avec :

- ✓ les fédérations sectorielles existantes
- ✓ les coordinations associatives existantes
- ✓ les instances de l'économie sociale.

Esprit recherché :

Le secteur sanitaire et social est particulièrement « atomisé » et souffre d'une certaine dispersion. Les acteurs sont nombreux et le manque de visibilité constitue un frein à une parole unique connue et reconnue. Or, la défense du non lucratif et de la vie associative nécessite des collaborations et des partenariats étroits.

Outils disponibles :

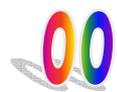
- ✓ Exercer nos mandats et rendre compte des positions prises
- ✓ Développer des partenariats au-delà des frontières traditionnelles

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :



Participer activement aux instances de l'économie sociale (CRES – CPCA) :

- *Nommer des représentants,*
- *Participer aux instances et travaux.*



Créer des synergies avec les organisations représentatives des employeurs de l'économie sociale et les partenaires sociaux :

- *Rencontrer les partenaires sociaux sur les questions de la solidarité.*



Développer les liens avec les intervenants associatifs, publics et privés :

- *Proposer des actions communes*
- *Participer à des manifestations.*

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Organiser une manifestation avec des chefs d'entreprises dans le cadre du mécénat.

Points forts :



- Participation de l'URIOPSS au parlement des Entrepreneurs d'Avenir en avril 2011
- Participation de l'URIOPSS au congrès de la CRESS
- Concernant le projet de mécénat :
 - Adoption des statuts du fonds de dotation par le CA
 - Mise en place d'une commission avec des présidents d'associations en vue de structurer le projet d'institut.

Point de perspective :



- Finaliser les dossiers concrets du projet de mécénat :
 - L'institut d'accompagnement des dirigeants bénévoles
 - Préciser le référentiel du prix « le goût des autres »
 - Finaliser la procédure de rescrit fiscal concernant le fonds de dotation : Ouest solidaire
 - Proposer des représentants de l'URIOPSS à la CPCA pour siéger au sein de la commission d'instruction du FDVA (Plan de Développement à la Vie Associative).



Améliorer notre communication à destination de l'opinion publique et des médias

Objectif général visé :

Le projet associatif a pour ambition de doter l'URIOPSS d'une véritable stratégie de communication externe en vue de :

- ✓ Défendre la place de la personne fragilisée dans la société
- ✓ Valoriser notre conception de la cohésion sociale
- ✓ Porter les enjeux du secteur non lucratif de solidarité auprès de l'opinion publique, dans une société de plus en plus marchande.

Esprit recherché :

Exercer notre fonction tribunitienne pour sensibiliser nos concitoyens aux problématiques de société qui relèvent de l'action sociale demeure essentiel face aux évolutions à venir.

Face à des contextes financiers dégradés du budget de l'Etat et des collectivités territoriales, des choix politiques difficiles vont s'effectuer.

Il convient, dans un souci d'attention à porter aux plus fragiles, d'alerter, d'informer, pour peser politiquement sur les arbitrages en jeu.

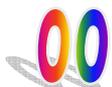
Cela passe par des prises de position fortes à tous les niveaux européens, nationaux, régionaux et départementaux.

Cela nécessite de travailler des messages.

Outils disponibles :

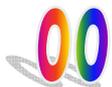
- ✓ Délibérations des instances
- ✓ Outils de communication :
 - Internet
 - Support papier.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

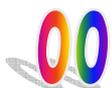


Transmettre notre vision d'une société solidaire – Informer nos concitoyens par un discours simple et adapté aux enjeux de société et au fait associatif sanitaire et social :

- Développer des partenariats avec les médias locaux,
- Elaborer un projet d'outil de communication aux administrateurs adhérents.

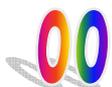


Relayer les attentes et les réalisations de nos adhérents.



Promouvoir la vitalité des associations et de l'engagement bénévole :

- Développer les actions de sensibilisation citoyenne,
- Créer un institut de formation pour les bénévoles.



Améliorer nos supports de communication :

- Diffuser une plaquette *Projet Associatif*.

❖ GROUPE DE TRAVAIL MIXTE « COMMUNICATION INTERNE/EXTERNE »

Deux réunions de travail se sont déroulées en 2011. Les participants ont souligné la nécessité d'effectuer un audit approfondi de la communication de l'URIOPSS, ainsi qu'une enquête auprès des adhérents. Cela permettrait de déboucher sur un plan de communication rejoignant les orientations indiquées dans le futur Projet Associatif.

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Réalisation d'un livret de communication retraçant le déroulement de la journée « maux de pauvres, riches de mots », avec photos. Ce livret constitue une « trace » de l'événement pour les personnes qui y ont participé, ainsi qu'un support de communication dans les démarches futures.
- Au vu du contexte actuel, besoin d'élaborer une stratégie de communication, rejoignant les orientations indiquées dans le Projet Associatif
- Nécessité de faire un état des lieux de la communication de l'URIOPSS
- Anticiper la fin du projet associatif dont le terme est fixé à fin 2011
- Communiquer autour du débat sur la dépendance sur les positions portées par le réseau UNIOPSS/URIOPSS.

Points forts :



- Participation de la direction de l'URIOPSS et des Conseillères techniques aux tables rondes organisées par le « Canard Social »
- Parution d'une interview de la direction de l'URIOPSS dans Ouest France suite à l'AG de 2010 et au vote de la motion
- Différentes interviews radios (sur la dépendance, ..)
- Participation de l'URIOPSS à une conférence de presse organisée par la CPCA pour alerter sur le malaise des associations.

Points de perspective :



- Mettre au point un diagnostic de la communication URIOPSS et définir une stratégie
- Evaluer les retombées de la lettre aux administrateurs
- Recrutement d'une stagiaire pour travailler sur l'évaluation et le renouvellement du projet associatif dont la mission principale sera de rédiger une note sur l'évolution des politiques publiques et leur impact sur le renouvellement du PA
- Rencontrer certains responsables de communication des adhérents
- Organiser une manifestation ouverte au grand public dans le cadre des futures élections de 2012



Développer notre représentativité

Objectif général visé :

Avec ses 300 adhérents, l'URIOPSS constitue une force politique incontournable.

Notre organisation régionale est pertinente au regard de l'organisation future de l'Etat en région.

Mais notre reconnaissance est fragile en tant qu'acteur contribuant aux politiques sociales, d'où l'importance de l'union et de l'unité.

Il convient de :

- ✓ Rassembler le plus possible d'acteurs non lucratifs sur le territoire
- ✓ Faire la preuve de notre représentativité globale et par secteurs
- ✓ Rassembler régulièrement le niveau politique des associations.

Esprit recherché :

Nos représentations associatives sont souvent éparpillées.

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS a vocation à être reconnu comme la fédération inter fédérale, inter organisme, inter sectorielle du secteur non lucratif sanitaire, social et médico-social et contribuer ainsi à une meilleure organisation du monde associatif de solidarité.

Face à des rigueurs financières amplifiées par la crise, des arbitrages vont s'opérer localement entre différentes visions de la solidarité, nos valeurs collectives doivent être portées à tous les échelons pertinents.

Outils disponibles :

- ✓ Contribution des différents acteurs de l'URIOPSS au développement de sa représentativité.
- ✓ Informations précises et actualisées de la part des adhérents pour permettre le traitement de données générales et leur analyse.

Les objectifs opérationnels et leurs déclinaisons en actions :

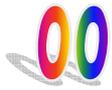
Organiser la prospection des adhérents potentiels sous la responsabilité du conseil d'administration :



- **Contacter les adhérents potentiels**
- **Communiquer auprès des non adhérents sur le projet et les offres de services de l'URIOPSS**
- **Rédiger une plaquette sur les offres de services URIOPSS.**

Rappel des perspectives à fin 2010 :

- Affiner et mettre en œuvre le plan de prospection opérationnel de futurs adhérents
- Organiser une journée administrateur sur le thème de la stratégie associative et poursuivre les travaux par la constitution d'un groupe de travail spécifique
- Inviter les prospects à l'assemblée Générale de l'URIOPSS en 2011
- Rencontrer les représentants des adhérents nationaux de l'UNIOPSS présents en région



Les associer aux grands évènements politiques de l'Union :

- **Proposer des rencontres thématiques annuelles dédiées aux administrateurs.**

Dans le cadre de la commission adhésion cotisation/développement de l'URIOPSS, un plan de prospection opérationnel de futurs adhérents a été validé.

Sur 2010, un premier travail de recensement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux implantés dans la région non adhérents a été effectué.

Un courrier de présentation de l'URIOPSS a été adressé à 384 adhérents potentiels ainsi qu'une invitation à l'AG de juin 2011.



Points forts :

- Rencontre par la direction d'une dizaine d'adhérents potentiels
- Nombreuses sollicitations pour des interventions en CA ou AG des adhérents sur les thématiques liées aux évolutions des politiques sociales.
- Rendez vous bilatéraux avec les adhérents nationaux présents en région PDL et adhérents en région en vue de consolider les liens (APF, Croix Rouge, URAPEI et ses adhérents, Secours Catholique.)
- Participation d'administrateurs aux différentes commissions (CID, commissions sectorielles, journées de rentrée)
- Organisation d'une journée sur la stratégie associative et mise en place d'une commission de travail avec la présence d'administrateurs



Points de perspective :

- Faire évoluer la Conférence des Fédérations
- Développer le secteur de la petite enfance.

CONCLUSION

Notre Union est en marche, comme elle l'avait annoncé à la fin 2010, sur le chemin de la réactualisation de son projet associatif.

A partir de la synthèse de ses orientations et de l'évaluation de son projet associatif qui sera remise lors de l'Assemblée Générale, nous allons en Assemblée Générale, le 21 juin prochain, nous réinterroger.

Autour d'échanges en atelier, nous vous proposerons de mettre en perspective nos valeurs, nos missions, nos actions engagées depuis 2007, l'impact de l'évolution des politiques publiques, avec le projet à mener sur notre territoire, la stratégie à déployer, les axes de travail à amplifier, les moyens dont il convient de se doter, l'organisation à anticiper.

Pour ce faire une conviction nous guide d'ors et déjà : les associations de solidarité ne sont pas seulement des gestionnaires d'activités, elles ont une spécificité : « *celles d'être des groupements intermédiaires opérant comme un des canaux de définition de l'intérêt collectif et de construction des utilités sociales* » (*Faire Société, Les Associations de solidarité par temps de crise*. Editions Dunod 2012).

Ainsi, nous ambitionnons d'être des « coopérateurs » des politiques publiques, acteurs d'une société où les pratiques économiques sont mues par des critères de justice, où les liens comptent plus que les biens, et visent, (comme l'indique bien la racine grecque du mot « économique ») l'organisation de notre demeure commune, la création et le partage de biens et de services qui, en principe, ont une utilité sociale.

Promouvoir la solidarité, c'est défendre un modèle économique qui ne sacrifie personne et qui met tout en œuvre pour protéger les plus fragiles d'entre nous.

Tel pourrait être notre défi !!!!